



Université Abbès Laghrou, khenchla



ouvrage pédagogique destiné aux étudiants de la première année universitaire L.M.D

Initiation à la linguistique

Dr.khellaf zohir



**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE**

SCIENTIFIQUE

**UNIVERSITE Abbes Laghrour –Khenchela-
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES
DEPARTEMENT DE LETTRE ET LANGUE
FRANÇAISE**

**Ouvrage pédagogique destiné aux étudiants
de la première année licence L.M.D**

Initiation à la linguistique

Présenté par Dr .KHELLAF Zohir



M.C.A UNIV-KHENCHELA

Année universitaire 2021 /2022

Khoutwah edition 2022/2023

Skikda-Algérie

La copie, la dérivation, la réimpression, le stockage ou la transmission de ce livre ou de toute partie de celui-ci par quelque moyen que ce soit, que ce soit par photocopie, électronique ou mécanique, sans l'autorisation écrite de l'auteur est interdite.

le nom de l'auteur : khellaf zohir

le titre du livre :initiation a la linguistique

Année de publication :2022/2023

présentation de couverture : samia lekride

Supervision générale : khawla bougueroua

ISBN :978-9931-860-61-7

Num : 0561282107

Email : kouwah.edition@gmail.com

الإهداء

إلى الجزائر الحبيبة

إلى والدي الغاليين

إلى زوجتي و أبنائي

إلى إخوتي الأعزاء

إلى كل من علمني حرفا

TABLE DES MATIERES

Ordre	ELEMENT	PAGE
	AVANT PROPOS	8
	CHAPITRE I DE LA GRAMMAIRE A LA LINGUISTIQUE	
1.	La relation entre la linguistique et la grammaire	11
1.1	La grammaire générale	15
1.1.1	Port –royal	16
1.1.2	Le xviii ^e siècle	17
2.	L'évolution de la grammaire générale	19
2.1	Le remplacement par la linguistique générale	19
2.2	Le retour de la grammaire générale au xx ^e siècle	20
2.3	De la grammaire à la linguistique	21
2.3.1	Grammaire	22
2.5	Grammaire scientifique ou linguistique	22
2.5.1	Il ya grammaire et grammaire	24
2.6.1	Une question de démarche	24
2.5.2	Les utilisations du mot grammaire	25
3.	Qu'est-ce que la linguistique ?	27
3.1	Une discipline nouvelle au xx siècle : la	27

	linguistique	
3.1.1	Origines de la linguistique	29
3.2	La linguistique aujourd'hui	30
3.2.1	Les grandes influences	30
3.2.2	Développements récents	31
3.3	L'objet de la linguistique	32
3.4	Une démarche méthodologique	36
3.4.1	Le fondement épistémologique de la linguistique	36
3.4.2	Une science empirique	37
3.4.3	Une science théorique	38
3.5	Les branches de la linguistique	39
3.6	Les domaines de la linguistique	40
4	Qu'est-ce que le langage ?	44
4.1	Qu'est-ce qu'un langage ?	44
4.1.1	Le point de vue technique	44
4.1.2	Un langage ou le langage ?	45
4.2	Le langage verbal humain	46
4.2.1	Le problème du langage animal	46
4.3	Langage et parole	47
4.4	Existe-t-il des universaux du langage ?	49
4.4.1	La question des universaux	49
4.4.1.1	Origine de la question	49
4.4.1.2	Une question théorique, mais aussi	50

	pratique	
4.5	Les réponses de la linguistique	51
4.5.1	Les grandes catégories du langage	51
4.5.2	Les types d'universaux possibles	52
5.	La langue	54
5.1	Qu'est-ce qu'une langue ?	55
5.1.1	La notion de langue en linguistique : une exploitation multiple	55
5.1.2	La langue comme objet de la linguistique	56
	CHAPITRE II NOTIONS DE BASES DE LA LINGUISTIQUE	
1	L'opposition langue/parole en linguistique structurale	58
1.1	La langue chez De Saussure	58
1.2	La langue dans d'autres linguistiques structurales	59
1.3	Parole et discours	60
1.4	De la parole au discours	60
1.4.1	La parole et la langue	60
1.4.2	Qu'est-ce que le discours ?	61
2	Les linguistiques du discours	63
2.1	La stylistique et la linguistique de l'énonciation	63
2.2	La pragmatique et l'analyse de	65

	conversation	
3.	Le système	67
3.1	Le système en linguistique	67
3.1.1	De la nomenclature au système	67
3.1.2	Le système comme jeu	68
3.1.3	Les caractéristiques du système	69
3.1.3.1	Le système comme tout autonome	69
3.4	La valeur	70
3.5	Signe et Valeur	72
4.	Le signe linguistique	74
4.1	Propriétés du signe linguistique	76
4.1.1	Arbitraire du signe linguistique	77
4.1.2	Signification et valeur	79
5	La double articulation	80
6	Synchronie et diachronie	81
6.1	La construction d'une opposition	81
6.1.1	La définition des démarches	81
6.1.1.1	Avant et après De Saussure	83
6.2	Paradoxes et réconciliation	84
6.2.1	Les paradoxes d'une opposition	84
6.2.2	La réconciliation des démarches	85
7	Paradigme et syntagme	86
7.1	Le syntagme	87
7.1.1	La définition du syntagme, selon	87

	saussure	
7.1.2	L 'axe syntagmatique	87
7.2	Le paradigme	90
7.2.1	Une définition	90
7.2.2	L'axe paradigmatic	91
8.	Les principales écoles de la linguistique classique	92
8.1	Le structuralisme	92
8.2	Le fonctionnalisme	96
8.3	La glossématique	98
8.4	Le distributionnalisme	102
9	La linguistique historique et comparée	102
9.1	Méthodes et domaines de la linguistique historique	102
9.2	Le changement linguistique et ses causes	105
9.2.1	Les caractères du changement	105
9.2.2	Quel sens donner au changement linguistique ?	106
	Références bibliographiques	108

Avant propos :

Il s'agit, dans cet ouvrage pédagogique, d'une initiation et non d'une introduction. Notre objectif est de familiariser les étudiants de la première année licence aux concepts et à la terminologie de base qui se rapportent à ce domaine scientifique .

Nous voulons donc :

- Aborder et introduire les concepts de la linguistique en contexte à partir d'exemple sans entrer dans les divers courants linguistiques qui ont coexisté et évolué.

- A partir de la définition de la linguistique et des objectifs, des origine et évolution de la langue on abordera les concepts suivants :

- Langage/langue/parole
- double articulation,

- Compétence/performance

- relations syntagmatiques et paradigmatiques

- Diachronie et synchronie

- Composantes ou branches de la linguistique au niveau micro telles que la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique

- Composantes ou branches de la linguistique au niveau macro telles que la sociolinguistique, la psycholinguistique, la pragmatique, l'ethnolinguistique.....

CHAPITRE I

DE LA GRAMMAIRE A LA LINGUISTIQUE

1. La relation entre la linguistique et la grammaire

L'origine de la grammaire traditionnelle remonte à la Grèce (V siècle AV. J.C.) : « *les maîtres en rhétorique, désireux de fournir à leurs élèves les moyens de maîtriser la parole, ont considéré le langage comme un instrument qu'il fallait analyser pour en inventorier les ressources* »¹ .

Il faut dire que les philosophes continuaient à s'interroger sur la nature de la langue, ce qui les conduira à dégager la " réalité" dissimulée par les mots. C'est dans cette perspective que va naître l'étymologie. Formé à partir du radical " *étymo*" (*vrai, réel*), cette discipline a pour objet d'établir l'origine d'un mot et partant, de révéler des vérités sur la " nature" des choses.

Plus tard, au début du III siècle AV. J.C. dans la colonie grecque d'Alexandrie, cette ville va s'illustrer par une recherche active dans le domaine littéraire et linguistique. Denys de Thrace (170-90 av J.C) rédige la première grammaire systématique de la culture occidentale où il formule huit parties

¹ Pamphile mebiane ,AKONO .De la linguistique aux sciences du langage .l'harmattan,2009 ,P32

du discours (article, nom, pronom, verbe, participe, adverbe, préposition, conjonction) encore pertinentes aujourd'hui.

Il demeure que chez les Alexandrins, la préoccupation pour la langue est liée à une investigation philologique : restituer une meilleure compréhension des textes littéraires prestigieux, comme les œuvres d'Homère surtout, dont la langue s'écartait de l'usage en vigueur au 3ème et au 2ème siècle. Avec l'écllosion du christianisme, se développe une théorie herméneutique consistant à interpréter le discours religieux : est-il monosémique ou polysémique ? Comment dégager ce sens ? Dès ce moment, l'intérêt philosophique (restituer le texte à son contexte originel) est subrepticement substitué aune préoccupation éminemment théologique.

Fort de cela, les Alexandrins sont à considérer comme les précurseurs de la grammaire scolaire traditionnelle qui a pour objet l'étude des œuvres littéraires prestigieuses.

La linguistique, elle est marquée par quelques caractéristiques fondamentales. En effet, le dictionnaire le Robert, définit la grammaire en ces termes : « *jusqu'au XIX siècle et de nos jours dans le langage courant. Ensemble des*

règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue»².

La visée première de la grammaire (du grec *grammatike*, de *gramma* qui signifie lettre) est de « *s'intéresser initialement à la bonne utilisation de la langue et de prescrire des règles du bon usage d'une langue donnée.* »³ A l'inverse, le linguiste ne prétend pas enseigner la meilleure langue possible à utiliser mais il se focalise sur tous les phénomènes observables dans une langue : émission des sons, production des mots, combinaison des termes, niveau de langues, le rapport les utilisateurs d'une langue et le lieu de production...

Plus précisément, le linguiste n'édicte pas des règles, il ne prétend pas dispenser la meilleure manière de verbaliser un discours, il observe des situations et interroge les données sans jugement de valeur.

Une autre distinction majeure entre la grammaire et la Linguistique est le substrat soumis à l'étude. En effet, le linguiste est d'abord intéressé par la langue orale. Insistons pour dire que la langue ou le langage témoigne d'un héritage socioculturel. Lequel est transmis par notre entourage familial.

² G.SIUOUFFI .Pour comprendre la linguistique.1999.BREAL .P54

³ Christian ,BAYLON .Initiation a la linguistique. ARMOND ,COLIN ,P 44.2012

De manière générale, l'oral précède l'écrit dans toutes les sociétés humaines. C'est cette constante générale qui pousse majoritairement les linguistes à privilégier les productions orales au détriment des productions écrites qui obéissent davantage à une forme de norme :

« Pour énoncer ses règles et ses lois, la grammaire requiert ,ou souhaite, l'immobilité de la langue ; le discours grammatical, jusque dans la minutie de ses prescriptions, est discours sur l'immuable. Le discours linguistique est inconcevable sans, dans la langue, des évolutions, des ruptures, la diversité ,voire la multiplication des façons de parler»⁴

L'objet d'étude du linguiste est distinct de celui du grammairien. Le premier s'intéresse au fonctionnement général de toutes les langues du monde quand le second s'emploie à édicter des règles sur un modèle particulier. Point n'est besoin de confusion disciplinaire entre d'une part, la grammaire et d'autre part, linguistique. La grammaire s'intéresse aux règles structurant la pensée dans son application à une langue particulière ; quand la linguistique décrit objectivement la production des faits de langue dans une communauté humaine.

⁴ Nathalie ,GARRIC.Intoduction a la linguistique,.HACHETTE , 2007, P78

*Le terme « grammaire issu du grec *grammatike*, de *gramma*, qui signifie a lettre », a longtemps été le seul employé pour désigner l'étude de la langue. Depuis presque deux siècles maintenant, est apparu un nouveau terme, celui *delinguistique* »⁵, bâti sur la racine latine du mot « langue. Aujourd'hui, ces deux termes ne sont plus synonymes : ils renvoient à deux démarches différentes.*

1.1 LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE

On peut étudier une langue pour en connaître les caractéristiques propres. Faire une grammaire du français, de l'anglais, de l'italien... On peut également chercher à mettre en évidence ce qu'il y a de commun au fonctionnement de toutes les langues". La grammaire générale a pour objectifs de décrire et d'expliquer les phénomènes grammaticaux universels. Cette grammaire voit le jour à l'époque classique, avec la Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal (1660). L'expression de grammaire générale reste fortement associée à cette période, qui se clôture à la fin du XVIII^e siècle.

⁵ George, MOUNIN . Dictionnaire de la linguistique .PUF ,2004,P 200.

1.1.1 Port-Royal

- La grammaire générale du xvii^e siècle cherchait à fonder les règles du langage" sur les lois universelles de l'esprit humain. Si les langues sont apparemment différentes ,l'esprit humain, lui, fonctionne de manière semblable, quelle que soit la langue parlée. Ainsi, si l'on arrive à déterminer les règles universelles du fonctionnement de l'esprit humain, on doit pouvoir établir les règles générales du langage.

- La Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal fonde la grammaire générale sur des bases logiques (elle est « raisonnée »). Antoine Arnauld, coauteur de l'ouvrage avec Claude Lancelot, écrivit d'ailleurs une Logique Cette grammaire rapproche l'analyse de la langue d'une théorie des opérations mentales. Il existe trois opérations mentales : concevoir (qui implique une seule idée). juger (qui relie deux idées séparément conçues) et raisonner (qui déduit un troisième jugement à partir de deux autres : cette dernière opération relève exclusivement de la logique). À partir de l'idée d'identité des lois de la pensée et des lois du langage, Arnauld et Lancelot élaborent un système dont l'unité de base, pour la pensée, est le jugement (à partir de la liaison de plusieurs idées) et son correspondant, pour le langage, la proposition.

- Dans ce système, les parties du discours tirent leur origine de la distinction entre d'une part, objets de pensée (qui regroupent noms, articles, participes, prépositions et adverbes) et, d'autre part, formes et manières de nos pensées (qui regroupent verbes, conjonctions et interjections),

1.1.2 Le XVIII^e siècle

- Le XVIII^e siècle hérite de la pensée de Port-Royal. Cependant, on assiste à une augmentation du nombre des langues étudiées et enseignées. Dans le même temps, les sciences de la nature se développent et progressent. Cela aboutit à un changement radical d'optique : on va étudier les langues à partir d'observations concrètes, de manière empirique. « *Les philosophes et les grammairiens se libèrent du carcan de la grammaire latine ainsi que de la logique, pour étudier les particularités des langues, sans en abandonner le fondement universel* »⁶. Ils font le pari que les langues modernes ont une grammaire au même titre que les langues anciennes. De plus, si les langues sont traduisibles les unes dans les autres, si l'on peut se comprendre, cela suppose que les mêmes principes se trouvent à l'origine des grammaires de toutes les langues.

⁶ Carvalho, Vera , *Linguistique* . Paris, PUF ,1980,P34

- Cette universalité ne repose cependant plus sur la logique, mais sur la nature humaine. On parlera, dès lors, de fondement naturel du langage. « *Cela s'illustre notamment par des études philosophiques sur l'origine des langues, ou l'on recherche les universaux du langage ou encore sur les rapports entre langage naturel, objets du monde et sensations.* »⁷

- En grammaire, on assiste, avec la grammaire de l'Encyclopédie et notamment Nicolas Beauzée, à la mise en évidence des particularités des relations linguistiques (et non plus logiques), ce qui donne lieu à la première véritable syntaxe du français.

⁷ Cortez, Yves. *Le français ne vient pas du latin*. Paris, L'Harmattan, 2007, P78

2.L'ÉVOLUTION DE LA GRAMMAIRE

GÉNÉRALE

2.1 Le remplacement par la linguistique générale

- Au XIX siècle, Rasmus Rask conçoit l'élaboration d'une grammaire générale à partir de la collecte la plus large possible de tous les matériaux disponibles. Il distingue, à côté d'une linguistique particulière qui étudie les différentes langues, une linguistique qui a comme objet le langage dans sa généralité. Il est de ce fait considéré par certains comme le précurseur de la linguistique moderne. Quoiqu'il en soit, son mémoire Investigation sur l'origine du vieux norrois ou islandais (1818) ouvre la porte des études comparatives de ce siècle.

- On s'intéresse aux grammaires des langues particulières, intérêt combiné à une philosophie du langage. Les langues sont considérées dans leur diversité et non plus tellement dans leurs ressemblances. La pratique de la comparaison vise dès lors à établir des liens de parenté, et non plus une grammaire générale.

2.2 Le retour de la grammaire générale au XX^e siècle

- La linguistique historique, à la faveur du goût de l'époque pour la redécouverte des passés nationaux, a mis entre parenthèses les préoccupations de la grammaire générale. Après quelques travaux épars qui marquent un intérêt pour une phonétique générale (dont le mémoire de Ferdinand de Saussures en 1878), le grand retour de l'intérêt pour le général sera provoqué par le Cours de linguistique générale de Saussure (1916). A partir de ce moment, on considère, en linguistique également, qu'« il n'y a, comme le disait Aristote, de science que du général ». « *L'étude de la grammaire d'une langue particulière ne semble valide que si elle vise à la généralisation.* »⁸ L'intérêt ne faiblira pas durant le siècle :travaux de typologie des langues", recherches des universaux du langage", études visant à mesurer l'impact des structures économiques, sociales et politiques sur la structure des langues...

- L'intérêt pour une grammaire générale renaît avec Noam Chomsky", dont les théories visent explicitement à l'élaboration d'une grammaire universelle. « *Il consacre d'ailleurs un ouvrage à la linguistique cartésienne, c'est-à-dire*

⁸ <https://anosibe.wordpress.com> .consulté le 20/01/2021.

à la *grammaire générale dans sa signification historique* »⁹.

L'idée selon laquelle il existe une structure commune à la grammaire de toutes les langues, structure innée correspondant à la structuration et au fonctionnement de l'esprit et de la pensée, se retrouve également dans la linguistique cognitive" et le traitement automatique des langues.

La grammaire générale peut paraître n'avoir qu'un intérêt historique : elle ne constitue plus guère un domaine à part entière aujourd'hui. Cependant, ce courant de pensée sur le langage a influencé et influence encore divers domaines de la linguistique du xx siècle.

2.3. DE LA GRAMMAIRE À LA LINGUISTIQUE

2.3.1 Grammaire

- La définition du terme grammaire a évolué dans l'histoire. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les dictionnaires respectivement du XIX et du xx siècle que sont le Littré et le Robert. Pour le premier, la grammaire est : « *L'art*

⁹ <https://www.pimido.com/philosophie-et-litterature/linguistique/cours> consulté le 15/12/2020.

d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage »¹⁰.

- La grammaire figure donc au nombre des arts. Ce qui implique un jugement de valeur esthétique (beau/laid), voire éthique (bien/mal). La visée de cette grammaire est proprement normative : la grammaire prescrit la manière de bien écrire, sur la base de l'avis de quelques érudits.
- L'idée de norme implique celle de transgression, l'idée de "règle". celle de son infraction : l'idée de faute fonde donc la grammaire. L'académicien ou le professeur de français sont les juges du respect de la règle.

2.4 Grammaire scientifique ou linguistique

- Le Robert définit le terme comme suit :

-1° Jusqu'au XIX siècle et de nos jours dans le langage courant. Ensemble des

règles à suivre pour parler et écrire correctement une langue.

¹⁰ <https://www.reverso.net/orthographe>. consulté le 14/12/2020.

- 2° (...). Étude systématique des éléments constitutifs d'une langue, sons.

formes, mots, procédés.

- Si la première acception renvoie sans trop de difficulté à la définition de Littré (*règles à suivre, correctement*), la seconde change la perspective. La visée de l'étude systématique n'est plus prescriptive, mais *descriptive* et *explicative*. Il s'agit d'avoir sur les phénomènes grammaticaux le même regard que le physicien sur les phénomènes naturels qu'il observe.

Isaac Newton, lorsqu'il voit la pomme tomber, n'émet aucun jugement esthétique ou éthique (ce n'est ni beau ni bien): il décrit et tente une explication. Cette grammaire suit *la démarche scientifique*, qui se veut faite de *rigueur et de méthode*, recherchant l'exhaustivité (systématique).

Elle vise à l'étude *objective* de la langue dans ses différentes composantes pour reprendre les termes du Robert, sons (phonétique et phonologie"), formes morphologie), mots (lexique et lexicologie), procédés (terme vague pour syntaxe", stylistique ou rhétorique").

2.5 IL YA GRAMMAIRE ET GRAMMAIRE

2.5.1 Une question de démarche

- Afin d'éviter l'ambiguïté, et eu égard à sa longue tradition normative (tradition qui n'a que peu d'équivalent pour les autres langues comme l'anglais ou l'allemand), le français a pris l'habitude d'utiliser le mot grammaire pour désigner la démarche normative. Pour désigner l'acception scientifique de grammaire, il emploie le terme linguistique. Cette opposition de terme entre grammaire et linguistique ne se retrouve pas dans tous les pays.

- Cependant, pour des domaines ou des écoles qui tirent leur origine d'autres traditions, le terme grammaire qui était le terme original employé pour désigner la discipline, a pu être conservé en français : il en va ainsi de la grammaire historique ou comparée d'origine allemande, ou de la grammaire générative et transformationnelle d'origine américaine. L'utilisation du terme linguistique pour la linguistique historique et comparée tend aujourd'hui néanmoins à se généraliser.

2.5.2 Les utilisations du mot grammaire

En dehors de la question de la démarche, le mot grammaire recouvre plusieurs réalités. On parlera en effet de grammaire d'une langue, de grammaire comme description des règles d'une langue et d'ouvrage de grammaire qui reprend cette description.

- La grammaire d'une langue correspond à un ensemble abstrait de règles. Dans l'optique de la grammaire générative, cet ensemble fini de règles doit permettre au locuteur de cette langue d'engendrer la totalité infinie des énoncés grammaticalement acceptables. On parle de grammaire de la compétence des sujets parlants.

- La description de cet ensemble de règles est la tâche du grammairien ou du linguiste. Selon la démarche choisie, ce travail aura donc une visée soit normative, soit descriptive ou explicative. Cependant, on ne peut prétendre à une retranscription complète et parfaitement fidèle du système de règles d'une langue. « *Il s'agit chaque fois de la recréation d'un objet que l'on souhaite le plus ressemblant possible.* »¹¹

¹¹ Durrer, Sylvie *Introduction à la linguistique de Charles Bally*. Delachaux & Niestlé, 1998, P78.

On propose en général un modèle descriptif et explicatif censé reproduire des relations qui seraient à l'œuvre dans la grammaire de langue.

En fait, tout ce qu'on peut proposer est de dire que tout se passe comme si cela se passait comme ça ». Cette proposition de retranscription grammaticale combine généralement une "morphologie" (avec, notamment, l'étude de la forme des mots, des règles de composition et de flexion) et une syntaxe (avec, notamment, les règles de construction des phrases et les règles d'accord). avec une insistance, pour la visée normative, sur les règles orthographiques

- On appellera également grammaire l'ouvrage dans lequel se retrouve cette description

« La concurrence que se jouent les termes grammaire et linguistique en français est pour une grande part le résultat d'une tradition puriste extrêmement ancrée dans la culture française »¹².

Plus importante est la différenciation de deux démarches : l'une normative, l'autre scientifique. Si le terme grammaire peut être utilisé pour désigner les deux démarches,

¹² Ibid.P 56

le terme linguistique n'est pas utilisé pour désigner la démarche normative.

3. QU'EST-CE QUE LA LINGUISTIQUE ?

Nous avons dit jusqu'à présent tout ce que la linguistique n'était pas : il serait temps maintenant d'essayer de dire ce qu'elle est... C'est une tâche difficile car la linguistique est une discipline récente, et qui a pu être comprise très différemment par ceux mêmes qui, cherchaient à l'inventer et à lui donner un sens.

3.1 UNE DISCIPLINE NOUVELLE AU XX SIÈCLE : LA LINGUISTIQUE

3.1.1 Origines de la linguistique

- Si le terme linguistique date du début du XIX siècle, on peut dire que c'est à la fin de ce siècle, après les grandes réalisations de la grammaire comparée que la linguistique va chercher à se constituer en discipline scientifique, au moyen. notamment, d'un effort de théorisation et de conceptualisation des termes qu'elle utilise. Les grands noms auxquels on peut identifier ce tournant marquant dans les

préoccupations relatives au langage sont, dans l'ordre chronologique : William D. Whitney (1827-1894), Ferdinand de Saussure (1857-1913). Edward Sapir (1884-1939) et Leonard Bloomfield (1887-1949).

- La grande différence entre leur attitude vis-à-vis du langage et celle de leurs prédécesseurs est que tous ces penseurs ne se satisfont plus de l'approche historique du XIX siècle. « *Pour eux, le plus intéressant, dans l'étude du langage .n'est pas de recenser des petits faits vrais dans le détail de telle ou telle langue et de leur évolution historique, mais d'essayer de saisir la nature du langage de façon théorique.* »¹³

C'est pourquoi, chez tous ces penseurs, on trouvera une réflexion donnant l'impression de repartir de zéro sur ces concepts fondamentaux que sont : langage, langue, discours, parole"... Toute la linguistique du XX siècle s'est nourrie de leur travail, ainsi que de celui de l'école de Prague''.

¹³ Fuchs, Catherine & Le Goffic, Pierre . *Les linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette ,1992 ,P77

3.1.2 Objectifs et méthodes

- Si la linguistique s'est autant développée au fil du XX^e siècle, c'est donc essentiellement en s'appuyant sur une ambition théorique nouvelle par rapport au XIX siècle. Par la suite, elle s'est ramifiée en de nombreuses écoles, et de nombreux domaines nouveaux sont apparus. Dans chacune de ces écoles et dans chacun de ces domaines, se retrouvent quelques constantes : le désir de créer des concepts (notions définies de manière très stricte et très rigoureuse), le souci d'appliquer à l'étude du langage des méthodes scientifiques et surtout, la volonté de s'écarter absolument de toute idée de norme comme de tout parti pris esthétique, moral ou évaluatif.

- Certes, en un sens, on peut dire que, partout et à chaque époque où il y a eu intérêt pour le langage, il y a eu linguistique. *« Cependant, si l'on veut s'attacher à donner au terme un sens, on doit en réserver l'emploi à une partie de la production du XIX siècle et à celle du XX^e siècle. Au XX^e siècle, chaque école a souvent voulu redonner un sens différent à ce qu'elle entendait par linguistique. »*¹⁴ Mais toutes, ou presque, ont tenu à étudier l'objet qu'elles se définissaient pour lui-même.

¹⁴ Lerot, Jacques. *Précis de linguistique générale*. Paris, Minuit, 1993, P103

- Reste donc à se poser la question : à quoi sert la linguistique ? Dans son ambition la plus fidèle à celle des précurseurs que nous venons de nommer, la linguistique, à proprement parler, ne sert à rien. Elle est un discours scientifique, objectif, descriptif de l'objet langage ou de l'objet langue. Dans cette visée, on parle parfois de linguistique générale. Néanmoins, une grande part de la linguistique peut avoir une utilité pratique : on parle alors parfois de linguistique appliquée. Citons-en quelques domaines : la pathologie du langage, l'acquisition, le traitement automatique des langues...

3.2 LA LINGUISTIQUE AUJOURD'HUI

3.2.1 Les grandes influences

- Dans le courant du XX^e siècle, la linguistique s'est développée dans des directions parfois très éloignées les unes des autres. On peut se la représenter comme un tronc se ramifiant en une multitude de branches. Néanmoins, quelques grandes influences se distinguent. Dans un premier temps, la linguistique a été très marquée par un souci qu'on pourrait appeler formaliste. Il faut entendre par là que la linguistique a eu souvent comme objectif de donner des langues et du langage une description très formelle, un peu à l'image des mathématiques. Cet objectif éclate particulièrement dans le

structuralisme, aussi bien américain que français, inspiré par Saussure.

- Dans un second temps, la linguistique a été très marquée par les travaux réalisés en pragmatique. « *Ceux-ci ont la particularité de s'intéresser moins à la structure des langues, ou à ce qu'elles peuvent avoir de codifié, qu'à la parole et au discours.* »¹⁵ Ainsi, la linguistique a été conduite à sortir un peu du cadre de la stricte analyse des langues pour se tourner vers l'étude des situations dans lesquelles il est fait usage du langage. Enfin, signalons une dernière influence : celle des sciences cognitives, sensible depuis une dizaine d'années en linguistique.

3.2.2 Développements récents

- Aujourd'hui, la discipline de la linguistique n'a peut-être plus l'unité qui était la sienne il y a vingt ou trente ans.
- Dans chacun de ses domaines, elle a engagé un dialogue fructueux avec des disciplines voisines, qu'il s'agisse de la sociologie, de l'anthropologie de la psychologie, de la psychanalyse, des sciences cognitives, etc. Ainsi, on notera que

¹⁵ Maingueneau, Dominique. *Aborder la linguistique*. Paris, Le Seuil, 1996, P89

les travaux les plus récents effectués en linguistique sont souvent de nature interdisciplinaire.

La construction de la linguistique comme discipline scientifique au x siècle est l'un des faits les plus marquants de l'histoire intellectuelle de ce siècle. On notera qu'elle a pu avoir une influence énorme sur les autres sciences humaines, lesquelles lui ont souvent emprunté méthodes et outils. D'une certaine manière en effet, au travers de ces deux objets que s'est choisis la linguistique : les langues et le langage. peuvent s'étudier la plupart des problématiques des sciences de l'homme.

3.3 L'objet de la linguistique

Longtemps tributaire de la philosophie, de la philologie, et des recherches grammaticales, la discipline linguistique a peu à peu son champ d'étude proclamant à partir du 19^{ème} siècle son autonomie circonscrit même méthodologiques si on peut admettre avec M. Gravitz que la discipline est en quelque sorte sujette à une posture singulière en linguistique sciences humaines puisqu'elle est la plus et la moins sociale : *«la plus sociale parte que sujet social et sujet linguistique sont rigoureusement coextensifs, parce que la langue constitue à la fois une institution exemplaire et la condition de toute institution. Mais la moins sociale aussi*

parce que sa démarche se rapproche par bien des cotés de celles des sciences de la nature»¹⁶

Ce dilemme mis en évidence par M Gravitz qui assaille tout chercheur en linguistique est pertinent à bien des égards, car il pose frontalement le problème auquel est soumis l'objet de la scientificité de la pensée linguistique que *«les hommes ont spontanément de leur langage»¹⁷*

L'interrogation est préoccupante ; essayons de comprendre cette difficulté. Bon nombre de sciences comme la sociologie ou l'anthropologie questionnent des faits constatés empiriquement dans la société. Or, en linguistique quelle que soit la démarche adoptée, F de Saussure nous recommande d'admettre que: *«le phénomène linguistique présente perpétuellement deux faces qui se correspondent et dont l'une ne vaut que par l'autre. Par exemple: Les syllabes qu'on articule sont des impressions acoustiques perçues par l'oreille, mais les sons n'existeraient pas sans les organes vocaux (...). On ne peut donc réduire la langue au son, ni détacher le son de l'articulation buccale ;réciproquement on ne peut pas définir les montants des organes vocaux si l'on fait abstraction de l'impression acoustique (...). Et ce n'est pas tout encore : le*

¹⁶ <https://www.cnrtl.fr/definition/linguistique> .Consulté le 31/03/2020

¹⁷ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-theories> .Consulté le 11/11/2020

langage a un coté individuel et un côté social, et l'on ne peut concevoir l'un sans l'autre»¹⁸.

C'est fort de cette " double contrainte" qui peut incliner le linguiste à se tromper d'objet épistémologique qu'« *il faut se placer de prime abord sur le terrain de la langue et la prendre pour norme de toutes les autres manifestations du langage* »¹⁹.

En d'autres termes, l'ambition d'une recherche linguistique est de décrire le système qui sous-tend la production des énoncés d'une langue. On conçoit de ce point de vue, traditionnellement, deux (2) grandes démarcations en linguistique :

– *La linguistique générale* qui étudie les conditions de fonctionnement d'une langue dans sa généralité ;

– *La linguistique descriptive* s'attache à décrire les langues particulières (le punu, le swahili, le français ...) ou des groupes de langues (bantoues, akan, celtiques, indo-européennes...).

¹⁸ <https://www.cnrtl.fr/definition/linguistique> .Consulté le 11/01/2021

¹⁹ <https://www.cairn.info/revue-la-linguistique.htm>. Consulté le 20/08/2020

Entre ces deux branches fondamentales, émerge *la linguistique contrastive* qui est la voie médiane de ces techniques : l'objectif est de procéder à la comparaison systématique de deux langues au moins ,pour saisir leurs différences et/ou leurs similitudes.

Autrement dit, le linguiste est d'avis que le langage est un instrument de communication marqué d'une forme d'abstraction dont on ne peut saisir la matérialité qu'en s'intéressant aux langues :« *la linguistique a pour objet l'étude scientifique des langues ; elle saisit dans les manifestations qu'en sont les langues un phénomène aux aspects multiples, le langage* »²⁰.

En effet, il est de bon aloi d'admettre qu'au - delà de la diversité des langues qui peuplent la terre, elles obéissent toutes à des schèmes d'organisation identique qui sont influencés par la faculté du langage, inhérente à l'espèce humaine : la production de sons, et la réception d'un acte de parole par un interlocuteur.

²⁰ Gobert, Frédéric. *Glossaire bibliographique des sciences du langage*. Paris ,2001.P55

3.4 UNE DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

3.4.1 Le fondement épistémologique de la linguistique

La linguistique est traditionnellement définie « *comme une science étudiant le langage humain.* »²¹

Cette définition nous invite à préciser l'objet du linguiste. Tout bien considéré, pour bon nombre de contemporains, le linguiste est maladroitement assimilé à un polyglotte, au mieux, on résume très sommairement son activité à des "objectifs normatifs".

Or, le linguiste, comme tout autre chercheur peut maîtriser au gré de ses préoccupations quotidiennes ou professionnelles, plusieurs langues. C'est une lapalissade de dire que l'on ne devient pas linguiste parce que l'on s'exprime aisément dans plusieurs langues. De même, il n'incombe pas au linguiste d'édicter la norme ou de fustiger voire exhorter à l'emploi de certains usages. La production d'une langue quelle qu'en soit l'aire géographique et/ou culturelle peut intéresser le

²¹ Fuchs, Catherine & Le Goffic, Pierre . *Les linguistiques contemporaines*. Paris, Hachette ,1992.P78

linguiste en tant qu'elle est : un questionnement scientifique, c'est-dire, un objet d'étude dénué de tout fondement aprioriste.

Le linguiste s'intéresse aux phénomènes liés à l'usage d'une langue dans une société : phonétique, phonologie, prosodie, formation des mots, lexicologie, étymologie, sémantique, syntaxe pragmatique, évolutions des langues, contact des langues, philologie, acquisition d'une langue, histoire des langues...Autrement dit, la démarche du linguiste est descriptive et non prescriptive. En effet, le linguiste ne prend pas parti sur des débats esthétiques ou "puristes" liés à la langue ; son intérêt consiste à noter objectivement des faits linguistiques et à les expliquer pour en définir, en proposer des règles de fonctionnement.

3.4.2 Une science empirique

Il est admis qu'une recherche répondant aux attentes scientifiques doit d'emblée de présenter un échafaudage construit par un objet et une méthode. La linguistique n'échappe pas à cette exigence majeure .A titre de rappel, l'objet de la linguistique est de s'intéresser à la langue échangée par des sujets parlants dans un environnement socioculturel donné.

« Cependant, cette langue qui circule au moins entre deux interlocuteurs lors d'échange communicatif, ne s'impose pas aux sujets ex-nihilo, elle est la résultante d'un héritage culturel dont les locuteurs ne se préoccupent pas de maîtriser le fonctionnement des règles de combinaison et/ou d'enchaînement des énoncés »²².

La posture du linguiste consiste dans cet ordre d'idées à observer de manière empirique les productions des locuteurs en phase d'échange. Cette démarche du linguiste porte sur l'actualisation des énoncés de manière à saisir le sens des messages échangés en situation communicatives. Ce procédé permet de caractériser les propriétés inhérentes à une langue.

3.4.3 Une science théorique

Pour atteindre son objectif descriptif, le linguiste organise sa réflexion autour de deux démarches complémentaires :

- L'induction, cette méthode consiste à partir de cas attestés dans une langue singulière pour aboutir à une proposition générale.

²² Martinet, André . *Éléments de linguistique générale*. 4^e éd., Paris, Armand 1996 ,P78

- A l'inverse, la déduction désigne le procédé selon lequel on infère une prémisse et à partir de celle-ci, on élabore d'autres propositions qui en découleront. Dans cette perspective, un fait linguistique est tenu pour acquis lorsqu'une construction intellectuelle permet d'expliquer le mécanisme relatif à la production de ces messages. Plus précisément, la démarche théorique du linguiste se décline en trois phases : observation des données empiriques, élaboration d'une théorie, et vérification comme le soutient J. Lerot : «*l'analyse linguistique est adéquate lorsqu'elle (a) observe, (b) décrit;(c) explique correctement les faits de langue et (d) les organise de façon cohérente*»²³.

3.5 Les branches de la linguistique

- L'une de ces branches, adopte un point de vue descriptif et synchronique pour élucider le fonctionnement de la langue à un moment donné. Cette étude du langage constitue une branche essentielle de la linguistique appelée linguistique descriptive.

²³ <https://www.glendon.yorku.ca/linguistics-language-studies> .Consulté le 25/06/2020

- Un autre point de vue s'intéresse à l'évolution des langues et s'attache à décrire et expliquer le changement linguistique. Une nouvelle branche s'impose alors, la linguistique historique. Enfin, un nouveau point de vue est isolé, lorsque que « *le linguiste compare des états de langues différentes pour établir sur la base de cor-correspondances grammaticales des parentés génétiques* »²⁴. Ces trois branches principales sont parfois complétées par la linguistique typologique qui classe les langues à partir de leur organisation interne selon un critère morphologique ou syntaxique.

3.6 LES DOMAINES DE LA LINGUISTIQUE

- La linguistique, confrontée à un objet non homogène, est elle-même divisée en différents domaines d'étude dont les frontières ne sont ni hermétiques ni stables. « *Chacun de ces domaines privilégie un aspect de l'objet langue ainsi divisé en plusieurs niveaux d'analyse consacrés à une unité spécifique.* »²⁵ Des rapprochements ou des éloignements accompagnent, selon les moments de la discipline, ce découpage, mais le consensus semble désormais établi sur les niveaux suivants :

²⁴ <https://www.cnrtl.fr/definition/linguistique> .Consulté le 28/10/2020

²⁵ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-domaines> .Consulté le 22/11/2020

Domaines de l'analyse linguistique	Unités	Exemples
La phonétique est l'étude scientifique des sons de la parole du point de vue de leur production articulaire, de leur transmission dans l'espace et de leur réception auditive.	Le son	Qui ne connaît quelques difficultés à prononcer : « Un chasseur sachant chasser... » ? Quelles propriétés déclencher-et ces difficultés ?
La phonologie est l'étude, comme le précédent domaine, de la face sonore du langage, mais elle adopte un point de vue fonctionnel. Elle envisage les sons en fonction de leur rôle dans la communication linguistique pour identifier ceux dotés d'une fonction distinctive dans la langue traitée.	Le phonème	Un Parisien prononce «r» différemment d'un Bourguignon. Les deux sons obtenus ont-ils chacun un rôle distinctif en français ?
La morphologie est l'étude des unités significatives minimales d'une langue. Elle isole ces unités indivisibles et analyse selon quels	Le morphème	L'enfant qui produit « vous dites » ne fait que généraliser une règle de

processus elles se combinent pour former de nouvelles unités de sens.		construction, laquelle ?
La syntaxe est l'étude de la phrase. Elle analyse selon quelles règles les unités de sens se combinent pour former des unités d'un niveau supérieur.	La phrase	La phrase : « Je lis la critique de Chomsky » est ambiguë. De quelle organisation syntaxique résulte chaque interprétation ?
La sémantique est l'étude de la signification des unités linguistiques ainsi que de leurs relations.	Le sème	On dira : « Il frappe son frère », « Il bat son frère », « Il le frappe au visage » mais non « Il le bat au visage », pourquoi ? Quels sèmes ou quelles propriétés sémantiques sont en jeu ?
La pragmatique est l'étude de l'usage de la langue comme pratique énonciative intersubjective	L'acte de langage	Pourquoi, que l'on nous demande : « Peux-tu me passer le sel » ou « Passe-moi le sel »,

contextuellement située et dotée d'un pouvoir de faire.		effectuons nous le même acte ?
---	--	--------------------------------

« *Domaines de l'analyse linguistique* »²⁶

²⁶ Christian ,BAYLON .Initiation a la linguistique. ARMOND COLIN , 2012, P 44.

4. QU'EST-CE QUE LE LANGAGE ?

Est-il possible de répondre à une question aussi vaste et aussi complexe que : qu'est-ce que le langage ? Certains estiment que cela n'est pas nécessaire pour commencer à faire couvrir de linguiste. Néanmoins, un synonyme qu'on propose souvent au terme linguistique est : science du langage.

4.1 QU'EST-CE QU'UN LANGAGE ?

4.1.1 Le point de vue technique

- Tout d'abord, comment définir ce qu'est un langage ? Il y a de nombreux points de vue possibles. Le premier, adopté par les théories de la communication dira par exemple qu'il y a langage chaque fois qu'il y a système de signes destiné à transmettre une information. *Dans de nombreuses disciplines scientifiques ,comme les mathématiques ou l'informatique, le mot langage reçoit un sens technique bien précis.*²⁷ L'algol, le cobol, le fortran, par exemple, sont des ensembles de signes, ou des codes, destinés à donner des instructions à des ordinateurs.

²⁷ Milner, Jean-Claude . *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil, collection « Travaux linguistiques » ,1989 ,P55

- De ce point de vue, et par opposition à ces langages artificiels ou formalisés, les langues du monde seront appelées des langages naturels. Tous utilisent une sémantique et une syntaxe (qu'on considère comme des universaux du langage) : ils donnent un sens aux signes qu'ils utilisent, et ils les articulent entre eux.

4.1.2 Un langage ou le langage ?

- Indépendamment de ces définitions techniques, et qu'on peut utiliser dans des contextes bien précis, les philosophes ont souvent été tentés de donner une signification plus large au mot langage. Ils lui ont par exemple donné le sens de « *faculté de produire un langage faculté d'expression* »²⁸. La plupart des religions lui ont donné une origine mythique. De plus, on a souvent attribué au langage, outre la fonction de communiquer, celle d'exprimer les pensées de celui qui l'utilise.

- Si l'on rattache le langage à l'expression de la pensée, on est amené à poser la question de l'intentionnalité du langage. Même s'il est possible de lire dans la forme des nuages l'annonce d'une évolution météorologique pour les jours prochains, on ne pourra pas dire qu'il y a langage. Il n'y a pas

²⁸ Métellus, Jean . *Voyage à travers le langage* Ortho-Edition
Isbergues, 1996,P65

communication entre les nuages et le météorologue. Il ne s'agit alors que d'un indice, et non pas d'un signe". « *Cette problématique était très importante dans l'Antiquité, et elle l'est dès qu'on cherche à interpréter comme langage des signes auxquels on n'est pas en mesure d'attribuer d'intention.* »²⁹ C'est une question centrale dans l'analyse des langages que pratique la sémiologie.

4.2 LE LANGAGE VERBAL HUMAIN

4.2.1 Le problème du langage animal

- Concrètement, le langage n'existe nulle part. C'est pourquoi la plupart des théories linguistiques s'appuient sur cette constatation première simple : l'homme parle. Est-ce à dire qu'il parle comme l'oiseau chante ? « *La question du langage animal a beaucoup fasciné dans l'histoire, et continue d'être beaucoup débattue. Au XVIe siècle. René Descartes disait que, du fait que les animaux ne parvenaient pas à assembler des mots différents de manière à témoigner d'une pensée, le langage était le propre de l'homme. Aujourd'hui, nous connaissons mieux les langages animaux.* »³⁰

²⁹ Moeschler, Jacques & Auchlin, Antoine . *Introduction à la linguistique contemporaine*, 2^e édition, Paris, Armand Colin 2000, P99

³⁰ Moeschler, Jacques & Auchlin, Antoine. *Ibid.* P67

Nous savons, par exemple, que les abeilles sont capables de transmettre à leurs congénères des informations très précises sur la situation géographique des fleurs. Du point de vue de la communication, par conséquent, elles possèdent indiscutablement un langage.

- Généralement, cependant, on estime que le langage animal est limité. Si une espèce animale sait un langage, elle ne sait que celui-là : elle est incapable d'en apprendre un autre. Comme elle est incapable d'innover à l'intérieur de son propre langage. Malgré toutes les expériences menées jusqu'à ce jour, la conception que l'on se fait aujourd'hui du langage verbal humain s'appuie sur des caractères que l'homme ne partage pas avec les animaux.

4.3 Langage et parole

- Qu'appellera-t-on langage chez l'homme, par conséquent ? Il est indiscutable que le langage est un fait chez l'homme. C'est d'abord une performance qui met en œuvre certains organes du corps. Ce fait a clairement une origine animale. Il s'agit aussi d'une faculté qui, dans certains de ses aspects, est peut-être propre à l'homme, mais qui a des fondements biologiques. La neurolinguistique montre que cette faculté dépend de la mise en activité de certaines zones du

cerveau tout comme les autres facultés, la faculté motrice, par exemple. Cette faculté s'acquiert (voir acquisition"); elle peut aussi subir des pathologies.

- Cette analyse faite pourra s'interroger sur ce qui fait la spécificité du langage humain, par rapport au langage animal, d'une part, et par rapport aux langages artificiels, d'autre part. « *On pourra noter, par exemple, que le langage humain articule des unités successives, qu'il s'agisse de phonèmes de mots de phrases, ce qui ne semble pas être le cas des langages animaux...* »³¹ On pourra aussi noter que certaines de ces unités renvoient à des contenus descriptibles en dehors du code qui les véhicule (au moyen d'un autre code, d'une autre langue par exemple).

Le langage verbal humain - qu'on appellera désormais le langage - peut être abordé de deux manières : à partir de l'idée que l'on peut se faire abstraitement de ce qu'est un langage, et à partir de ce constat qu'existe chez l'homme l'utilisation de certains organes pour produire de la parole. A partir de la répondre à la question : qu'est-ce que le langage ? C'est, d'une certaine manière, répondre à la question : y a-t-il des universaux du langage'' ?

³¹ Mounin, Georges . *La Linguistique*, Paris, Seghers. 1971 ,P105

4.4 EXISTE-T-IL DES UNIVERSAUX DU LANGAGE ?

Que dirait-on d'un linguiste qui, ayant décrit une langue", la représenterait de telle manière qu'on n'y reconnaisse absolument rien, que tout nous semble bizarre, extravagant, impossible à comprendre ? On dirait soit qu'il a mal fait son travail, soit qu'il ne s'agit pas d'une langue humaine ! En réalité, je sais bien qu'il me suffit d'aller dans un pays très éloigné du mien pour m'apercevoir que n'importe quel habitant de ce pays, dans une langue totalement différente, s'exprime d'une manière qui me paraît tout à fait semblable à la mienne, et qu'il me semble que je pourrais apprendre. Cela signifie-t-il qu'il y aurait des aspects universels dans le langage?

4.4.1 LA QUESTION DES UNIVERSAUX

4.4.1.1. Origine de la question

- Aux XVII et XVIII siècles, des philosophes et des grammairiens se sont demandé s'il n'y avait pas, entre toutes les langues qu'on connaissait, des principes communs. « *Cette supposition a donné lieu à ce qu'on appelle la grammaire générale* ». *Grosso modo, la grammaire générale était fondée sur l'idée qu'il devait y avoir, malgré la différence des langues,*

des points communs, puisque toutes les langues avaient comme objectif de représenter la pensée, et que les schémas de pensée étaient les mêmes partout. »³²

- Pour autant, cette idée n'a jamais totalement convaincu. « *Il y a toujours eu des penseurs, particulièrement au xx^e siècle, pour estimer qu'à chaque langue correspondait un modèle de pensée, un monde de représentation et d'organisation différents. »³³* Ayant enquêté sur des langues amérindiennes dans les années 50, le linguiste américain Edward Sapir en est venu à faire une hypothèse très relativisante concernant la relation entre langage et pensée. La question que nous sommes en train de nous poser, par exemple, celle de savoir s'il y a des universaux du langage, ne peut pas se poser dans toutes les langues. Dans certaines langues, il est impossible de trouver un équivalent à ce que nous appelons langage: dans d'autres, ce que nous comprenons par universalité n'a pas de sens, etc.

4.4.1.2 Une question théorique et pratique

- D'une certaine manière, le problème central de la linguistique est en effet d'expliquer comment, d'un côté, les langues sont variées, chacune différente. chacune singulière, et

³² Yaguello, Marina .*Alice au pays du langage*. Paris, Le Seuil 1981,P89

³³ Mounin, Georges .Op.cit.P66

comment, de l'autre côté, elles supportent toutes la traduction. « *On remarque également que l'apprentissage d'une langue étrangère est toujours possible.* »³⁴ Ainsi, dans leurs descriptions des langues, les linguistes ont toujours été guidés par le désir de rapprocher les langues, et on le comprend. Souvent, leur tâche était au départ motivée par la perspective de l'apprentissage de ces langues. La discipline de la linguistique s'est donc construite en s'appuyant sur des concepts qui avaient une prétention universelle.

- Aujourd'hui, la question des universaux du langage pose certes un problème philosophique de type général, mais elle a aussi un aspect pratique dans de nombreux domaines de la linguistique : le traitement automatique des langues par exemple, l'acquisition, la neurolinguistique la pathologie du langage et la didactique des langues étrangères, la linguistique cognitive etc.

4.5 LES RÉPONSES DE LA LINGUISTIQUE

4.5.1 Les grandes catégories du langage

- La linguistique générale, théorisant les acquis de chacun des domaines dont elle se compose, estime que tout langage verbal humain (et il y a langage verbal partout où il y a

³⁴ Moeschler, Jacques & Auchlin, Antoine .Op .cit.P108

des hommes) fait s'articuler : une phonologie" un lexique une sémantique, une morphologie, une syntaxe.

- Ainsi, on pourra dire que, dans chaque langue, la compétence minimale requise est de disposer d'un inventaire de sons, en connaître le système : disposer d'un lexique: savoir que certaines séquences de sons ont une signification ou renvoient à un concept donné, savoir que certaines phrases sont possibles et certaines phrases impossibles. L'idée d'un caractère universel de la compétence fonde la démarche du linguiste américain Noam Chomsky. le créateur de la grammaire générative.

- Un certain nombre d'autres faits très généraux semblent pouvoir être affirmés de toutes les langues connues au monde : toutes les langues changent avec le temps toutes les langues font usage de signes pour la plupart arbitraires : toutes les langues sont susceptibles d'intégrer de nouveaux mots : toutes les langues utilisent des unités segmentées : enfin, il semble peu probable que les différences que nous enregistrons entre les langues du monde soient dues à des facteurs biologiques.

4.5.2 Les types d'universaux possibles

- Les universaux que nous venons de décrire sont de type très général. Ils ne peuvent satisfaire complètement le

linguiste. *« C'est pourquoi les différents domaines de la linguistique sont aujourd'hui à la recherche d'universaux un peu plus particuliers. En sémantique et en linguistique cognitive, par exemple, on remarque que, bien évidemment, le sens qui est donné aux unités varie selon les langues. »*³⁵

Cependant, on fait le pari qu'une analyse plus poussée des processus de signification ferait apparaître des éléments sémantiques minimaux qui, eux seraient universels, l'opposition masculin féminin, par exemple, ou anime/inanimé.

- C'est sur la formalisation d'éléments de ce type que travaillent les programmes actuels de traitement automatique des langues. En syntaxe, l'hypothèse de la grammaire générative est qu'il existe des processus universels de transformation des phrases qui peuvent faire légitimement, comme c'était l'idée des grammairiens du XVIII^e siècle, postuler l'existence d'une grammaire générale, ou d'un fonctionnement universel des règles de grammaire.

La recherche des universaux du langage est une question obsédante pour la linguistique. Si celle-ci veut se définir comme science, elle se doit en effet de travailler dans le sens du général. Par ailleurs, à l'instar d'autres sciences

³⁵ <https://www.etudes-litteraires.com/philo/langage.php> .Consulté le4/01/2021

humaines, elle est sans cesse confrontée à l'étonnante diversité de tout ce qui a traité l'homme. La recherche des universaux du langage a donc tendance à se faire aujourd'hui plus prudente que par le passé, mais sa démarche s'aline aussi sans cesse.

5.LA LANGUE

Quel est l'objet de la linguistique ? On peut dire, tout d'abord, que la linguistique étudie tout ce qui a trait au langage ; on peut dire, également, qu'elle étudie les langues. Chez le linguiste suisse Saussure apparaît le concept de langue - (au singulier). Ce concept prend son sens au sein de l'opposition langue parole. Sous son influence, la linguistique structurale se définira comme objet l'étude de la langue (au singulier).

5.1 QU'EST-CE QU'UNE LANGUE ?

5.1.1 La notion de langue en linguistique : une exploitation multiple

Le mot langue a de nombreux emplois en linguistique.

Entre autres :

- Dans son sens courant la langue est un langage commun à un groupe social. Aune communauté linguistique. *« C'est le moyen de mise en œuvre du langage ;cette faculté d'expression et de communication verbales entre les hommes La distinction langue/langage semble une particularité française . »*³⁶ Dans la linguistique anglo-saxonne, un seul mot, langage, recouvre les deux notions.

- On distingue les langues naturelles. parlées par l'homme des langues artificielles(qui sont de pures constructions logiques) ou encore des langages de programmation, qui sont des langages de machine plus ou moins élaborés (fortran, cobol.C++ ou Visual basic) représentant des instructions de programme sous une forme binaire, scule forme compréhensible pour une machine.

³⁶ <https://www.languageguide.org/f> .Consulté le 7/01/2021

- La linguistique s'intéresse surtout aux langues naturelles. On définit celles-ci comme des systèmes de signes vocaux doublement articulés - unités distinctives, les phonèmes, et unités significatives, les morphèmes (voir Martinet) : cela afin de les opposer à d'autres systèmes de communication humains (comme la musique) ou animaux (le langage des abeilles).

5.1.2 la langue comme objet de la linguistique

- Pour que l'on puisse parler de science, il faut pouvoir délimiter un objet d'étude. Le langage, selon Ferdinand de Saussure, est multiforme et hétéroclite. Aussi distingue-t-il, à l'intérieur du langage, d'un côté, l'ensemble des phénomènes liés de près ou de loin à son utilisation, qu'il regroupera sous le nom de parole et de l'autre, l'objet du linguiste, c'est-à-dire l'aspect de ces phénomènes sur lequel le linguiste doit se pencher : Saussure l'appelle la langue.

- En tant qu'objet d'étude du linguiste, la langue doit être un tout en soi, elle est un principe de classification elle doit constituer un système qui permette de mieux comprendre et de mieux organiser les phénomènes liés à la parole, qui constituent en fait la matière de la linguistique. La tâche du linguiste consistera donc à élaborer un modèle qui rende compte du système général de la langue.

CHAPITRE II

NOTIONS DE BASES DE LA LINGUISTIQUE

1. L'OPPOSITION LANGUE/PAROLE EN LINGUISTIQUE STRUCTURALE

1.1 La langue chez Saussure

- Il existe une opposition entre « la langue » au singulier et les langues » au pluriel. Dans la première phase de son existence (XIX siècle), la linguistique a toujours été intéressée par la pluralité des langues. Un linguiste connaissait parfaitement plusieurs langues et pouvait les décrire. Au xx^e siècle, on a vu l'apparition d'une linguistique monolingue : le linguiste s'intéresse avant tout à sa langue maternelle.

- Selon Saussure, la langue est un code, c'est-à-dire un ensemble de règles qui s'imposent à l'ensemble de ses usagers. « *Ce code existe en dehors d'eux : les usagers n'ont aucune prise directe sur lui.* »³⁷ Les règles du code concernent les correspondances qui s'établissent entre les composantes du signe linguistique : son signifiant, ou image acoustique, et son signifié, ou concept.

³⁷ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-theories> .Consulté le 23/01/2021

- La langue, chez Saussure, est un système de signes ; c'est un trésor qui contient l'ensemble des signes isolés. Tout au plus ces signes sont-ils classés. L'organisation des signes en séquences telles que des phrases* est du ressort de l'exploitation individuelle de la langue, c'est-à-dire de la parole.

- La langue est vue comme un phénomène social, comme un fait collectif : c'est en fait un produit social de la faculté de langage et un ensemble de conventions que le corps social adopte pour permettre l'exercice de cette faculté par les individus. La parole, quant à elle, est individuelle.

1.2 La langue dans d'autres linguistiques structurales

- Les linguistes structuralistes qui ont suivi Saussure se sont souvent positionnés par rapport à l'opposition langue/parole. Ainsi, « *le linguiste danois Louis Hjelmslev a estimé que l'étude de la langue, chez Saussure, était trop empreinte de psychologisme et de sociologie.* »³⁸ Sa vision de la langue, qu'il rebaptise schéma, est exempte de ces considérations. Gustave Guillaume*, quant à lui, insiste sur le

³⁸ Durrer, Sylvie . Op.Cit P 122

caractère de «puissance» de la langue et sur le caractère d'« effet de la parole », qu'il renomme discours. Quels que soient les aménagements apportés, ces linguistes reconnaissent la fonction méthodologique de cette opposition. En opposant langue et parole, on arrive mieux, selon eux, à rendre compte des phénomènes complexes du langage.

- La linguistique générative, quant à elle, considère que la langue n'est pas un concept linguistique : ses frontières ne peuvent pas être arrêtées par les outils de la linguistique. Selon Noam Chomsky, «La langue n'existe pas : la langue n'est visible que de l'extérieur, c'est-à-dire au moyen des outils de la géographie, de l'histoire, de la politique, de la culture. Qu'est-ce que la langue française ?, par exemple. On ne peut répondre à cette question qu'en disant qu'à un certain moment de son histoire elle n'est pas l'italien, ni le franco-provençal, etc.

Le concept de langue, au centre de la linguistique structurale, est concurrence par celui de parole ou de discours. Après avoir privilégié l'étude de la langue, la linguistique se tourne vers une étude qui tient compte du sujet de l'énonciation ainsi que de la situation de communication.

1.3.PAROLE ET DISCOURS

Pour décrire les phénomènes linguistiques, le français dispose de plusieurs mots : langage, langue", parole, discours. Il est clair qu'aucun de ces mots n'a de sens fixe en soi : chaque école linguistique leur donne un sens différent. C'est d'ailleurs l'une des difficultés principales auxquelles se heurte la linguistique que d'avoir sans cesse à repenser et à redéfinir ces termes très généraux. «Parole» et «discours, par exemple, sont-ils équivalents ? Parent pauvre de l'opposition langue parole chez Saussure, en particulier, et dans la linguistique structurale", en général, la parole n'a guère fait l'objet d'une étude poussée. Reprise sous l'appellation de «discours», cette notion est aujourd'hui au centre des développements de la linguistique.

1.4 DE LA PAROLE AU DISCOURS

1.4.1 La parole et la langue

- Dans l'opposition fondamentale langue/parole décrite par Ferdinand de Saussure la parole apparaît comme un fait individuel, alors que la langue serait de l'ordre du social. La parole peut être définie comme l'exploitation individuelle et

concrète de la langue par un ou des individus, à un moment et en un lieu donnés. Dans la mesure où l'exploitation individuelle de la langue est par essence momentanée et instable, elle ne peut constituer l'objet d'une science, car, selon le principe qui remonte à Aristote, il ne peut y avoir de science que du général.

- On notera, cependant, que le caractère individuel de la parole n'est pas admis par tous les linguistes. En effet, affirmer cette propriété revient à dire que la parole en tant qu'activité individuelle, n'est pas régie par des normes sociales, que les conditions d'emploi du langage ne sont pas réglées par des habitudes ou des conventions : cette thèse est contestée par la socio-et l'ethnolinguistique

1.4.2 Qu'est-ce que le discours ?

- Le linguiste français Gustave Guillaume, lorsqu'il traite de l'opposition entre langue et parole, « *remplace ce dernier terme par celui de discours. Selon lui, le terme parole semble ne référer qu'à l'usage oral et non à l'écrit.* »³⁹ Ce changement de terminologie va s'imposer en linguistique. Dans le cadre de l'opposition langue/discours, le terme discours a le même sens que celui de parole : il renvoie à l'usage effectif du langage tel qu'il se réalise dans une situation énonciative.

³⁹ <https://www.linguistiquefrancaise.org>. Consulté le 3/01/2021

- Il existe une interaction entre langue et discours. « *En effet, la langue, contrairement au discours, n'offre pas de visibilité directe : on ne peut avoir accès à la langue qu'à travers ses manifestations concrètes en discours.* »⁴⁰

L'observation de ces manifestations est par ailleurs le seul fondement de l'existence de la langue. Des lors, la langue ne peut être décrite qu'à partir de ces manifestations de discours. Inversement, le discours n'est possible que parce que le système de la langue le produit. Cette interaction montre bien également qu'une évolution au niveau du discours peut entraîner à terme un changement dans le système de la langue.

2. LES LINGUISTIQUES DU DISCOURS

2.1 La stylistique et la linguistique de l'énonciation

- Les linguistiques de la parole ou du discours n'ont été reconnues que récemment. L'intérêt quasi exclusif que manifestait la linguistique structurale pour la langue a retardé l'étude des manifestations concrètes du langage. De même, la prise en considération du locuteur comme sujet, du référent ou de la situation de communication ne s'est faite que tardivement.

⁴⁰ <https://books.openedition.org> .Consulté le 3/11/2020

- On peut considérer que la phonétique fait partie des linguistiques de la parole. Cependant, l'étude des sons a progressivement quitté le domaine de la linguistique pour intégrer celui de la physique acoustique.

- La stylistique telle que la concevait le linguiste suisse Charles Bally. devait être la linguistique de la parole, celle qui allait étudier les productions individuelles du langage. Aujourd'hui, la stylistique linguistique se cherche une place à côté d'une stylistique plutôt littéraire.

- La linguistique de l'énonciation qui doit beaucoup au Russe Mikhail Bakhtine et au linguiste français Emile Benveniste, a réintégré le sujet. Selon Benveniste, le discours implique d'abord la participation du sujet à son langage et la parole de l'individu. « *Le message transmis est unique, marqué par la présence de ce sujet. Benveniste oppose par ailleurs discours et histoire, dans la mesure où le récit historique exclut toute subjectivité* »⁴¹.

Dans la lignée des études de Benveniste sur l'énonciation, s'est développée une école française d'analyse du

⁴¹ Garric, Nathalie . Introduction à la linguistique. Paris, Hachette 2001. P40

discours, qui étudie surtout des productions discursives contraintes par des conditions de type idéologique

2.2 La pragmatique et l'analyse de conversation

- La prise en considération du contexte extra linguistique a permis le développement de la pragmatique* linguistique. « *Pour cette discipline, le langage n'a pas pour seule fonction de décrire le monde : il agit sur lui. Cette conception du langage repose sur la notion anglo-saxonne de speech (« discours »), que l'on ne considère pas comme un tout achevé, mais comme une séquence (ou une suite de séquences) qui dépend fortement du contexte et de la participation du locuteur à une situation d'interlocution* »⁴².

- C'est à partir de cette conception du discours que l'Anglais John Lang shaw Austin et l'Américain John Rogers Searle vont développer leur théorie des speech acts (« actes de langage »). L'étude en interaction verbale des actes de langage figure dès lors au sommaire de la pragmatique.

- L'étude des éléments de signification dont la situation de communication est responsable devient, quant à

⁴² Martin, Robert .Comprendre la linguistique. Paris, PUF, coll. « Quadrige » 2002.P 78

elle, le pendant pragmatique d'une étude du sens. pratiquée par la sémantique à partir de la phrase hors énoncé.

- Les actes de langage, le respect des règles de conversation, la prise en compte des messages implicites ainsi que la considération de la pertinence des interventions sont à la base d'un courant d'analyse de conversation. Les conversations ordinaires entrent enfin dans le domaine de la linguistique.

La linguistique contemporaine manifeste beaucoup plus d'intérêt que naguère pour l'étude des productions langagières. Conversations et textes de tous ordres sont passés du statut de phénomènes instables et éphémères à celui d'objets d'étude. La linguistique, ce faisant, réintègre le sujet socialisé qu'une certaine conception de la langue avait exclu.

3.LE SYSTÈME

La notion de système prend toute son importance à la suite du Cours de linguistique générale (1916) du Suisse Ferdinand de Saussure". Elle constitue le principe de base du courant qui sera appelé plus tard le structuralisme ». Elle permet en fait de construire la langue comme un objet d'étude de la linguistique.*

3.1LE SYSTÈME EN LINGUISTIQUE

3.1.1 De la nomenclature au système

- La notion de système appliquée à la langue *s'oppose à une conception ancienne du langage considéré comme une liste de mots, une nomenclature.*⁴³ Une manière simple d'envisager le langage est de s'imaginer que chaque mot correspond à une étiquette qui renvoie à un objet du monde.

« Le langage apparaît dès lors comme une liste de signes, sans lien les uns avec les autres, mais reliés aux objets du monde qu'ils désignent. Ainsi, le mot table renvoie-t-il simplement à l'objet table, sans qu'il soit fait référence

⁴³ <https://www.eila.univ-paris-diderot.fr> Consulté le 4/10/2020

d'aucune manière aux autres pièces de mobilier, par exemple. »⁴⁴ Connaître une langue revient à connaître l'ensemble de ces étiquettes. L'organisation de la langue est alors le simple reflet de l'organisation des objets.

- Une autre manière de considérer le langage est de l'envisager comme un tout organisé, comme un système. Pour faire comprendre ce qu'est un système. Saussure, et la plupart des linguistes après lui, utilise l'image du jeu et plus particulièrement celle du jeu d'échecs.

3.1.2 Le système comme jeu

- Le plateau du jeu d'échecs est le théâtre de la partie, il est également son enclos. Tout ce qui se trouve sur ce plateau a son importance ; tout ce qui se trouve hors du plateau n'est pas pris en compte, n'existe pas. Les règles du jeu qui prévalent sur l'échiquier ne sont pas les mêmes que celles qui prévalent hors du plateau, Les pièces du jeu, si elles ne prennent pas place sur le plateau, ne sont d'aucune importance. De même, le contexte dans lequel le jeu se déroule ainsi que les joueurs qui y prennent part sont négligeables et n'entrent pas en ligne de compte.

⁴⁴ Martin, Robert . *Comprendre la linguistique*. Paris, PUF, coll. « Quadrige » , 2002 ,P56

- Seules comptent les pièces qui occupent une place sur l'échiquier. Ces pièces quelle que soit leur matière (bois, ébène, ivoire...), ont certes une signification propre (la tour n'a ni la même signification, ni le même rôle, que le fous le cheval, la dame ou le pion); cependant, ce qui importe, c'est la signification de chaque pièce mise en relation avec la place qu'elle occupe sur l'échiquier de rapport aux autres pièces.

*« Le cheval, par exemple, ne sera pas pris en compte de la même manière s'il se trouve en position de prendre la dame de l'adversaire ou s'il est en passe d'être pris par elle. Pourtant, ni sa matière, ni sa signification de cheval, ne sont différentes. »*⁴⁵ Chaque déplacement de pièce sur l'échiquier aura des lors des répercussions sur l'ensemble des autres pièces présentes. Après chaque déplacement, donc, le jeu a une configuration différente dans son ensemble.

3.1.3 .LES CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME

3.1.3. 1Le système comme tout autonome

- Tout comme le jeu d'échecs, le langage est un système en soi ou le définit par le fait qu'il est autonome par

⁴⁵ Soutet, Olivier ,*Linguistique*, Paris, PUF.1997 , P99

rapport au monde. En effet, le monde extérieur (le contexte les joueurs) n'intervient pas dans sa constitution. *Selon Saussure, le langage est un système de signes. Ces signes sont pas pour fonction de renvoyer à un objet du monde mais de mène en relation signifiant (une image acoustique) et un signifie un concept*⁴⁶. Ce sont des relations significatif e mêmes a système qui doivent être étudiées et nom le rapport du langage au réel.

- De ce fait, le structuralisme, qui se développera à partir de la notion de système évacuera de ses centres d'intérêt la dimension référentielle du langage ainsi que la dimension subjective issue de la prise en compte ou locuteur.

3.4 La valeur

- On l'a vu, les pièces du jeu d'échecs, si elles ont une signification propre, ont surtout une importance par la position qu'elles occupent sur l'échiquier et les relations qu'elles entretiennent avec les autres pièces. « *Cette constatation introduit une caractéristique fondamentale de la notion de système : le concept de valeur.que Saussure différencie de celui de signification* »⁴⁷.

⁴⁶ <https://www.eila.univ-paris-diderot.fr>. Consulté le 9/10/2020

⁴⁷ Soutet, Olivier . *Linguistique*, Paris, PUF,1997,P89

- Le concept de valeur se décompose en deux facteurs :

- La possibilité d'échanger ce dont on examine la valeur contre un objet de nature différente. Saussure prend l'exemple d'une pièce de 5 francs que l'on peut échanger contre du pain, par exemple. De même, le mot peut être échangé contre une idée, un concept.

- La possibilité de comparer ce dont on examine la valeur avec une valeur similaire du même système : une pièce de 1 franc avec une monnaie étrangère 1 dollar par exemple. De même, le mot peut être comparé avec un autre mot.

- La valeur ne peut être fixée si l'on s'en tient à la première des deux composantes : on n'obtient là que la signification du terme. « *Le mot français mouton, par exemple, a la même signification que le mot anglais sheep. Cependant, ces deux mots n'ont pas la même valeur.* »⁴⁸ En effet, pour désigner l'animal de boucherie que l'on sert à table, l'anglais dispose d'un mot spécial, mutton, alors que le français n'a que mouton. Ainsi, on peut déduire une différence de valeur entre

⁴⁸ <https://www.fabula.org/actualites/notion-ou-concept-> .Consulté le 9/10/2020

mouton et sheep de ce que sheep dispose, à côté de lui dans son système .d'un second terme par rapport auquel il se situe.

- La notion de valeur montre bien que les éléments n'ont de véritable existence que dans la mesure où ils s'inscrivent dans un système. « *À l'intérieur de ce système. Ces éléments se définissent par mise en relation et par opposition avec les autres éléments. On parle alors de la définition différentielle des éléments du système.* »⁴⁹ De ces considérations, on conclut généralement que les éléments ne préexistent pas au système, et que c'est le système qui prévaut et les constitue comme éléments.

La notion de système telle que l'a mise en évidence Saussure permet déconstruire l'objet de la linguistique : l'étude du système de la langue. Le rejet du contexte ou du sujet de l'énonciation marquera pendant longtemps une linguistique qui ne veut considérer que la structure interne du langage.

3.4.1 Signe et Valeur

La confusion peut paraître aisée, entre les concepts de «valeur» et de «signification». La «valeur» d'un signe concerne en substance, la spécificité et les différences dans la langue.

⁴⁹ Mounin, Georges .Op.Cit. P87

Pour mieux se familiariser avec ces concepts, Saussure donne l'exemple suivant : *« la signification du mot «mouton» semble être identique à celle du mot anglais «sheep». Mais le sens de ce terme appelle une restriction sémantique introduite par le signe «mutton» qui fait référence à un signifié proche mais différent. »*⁵⁰

Ainsi, «mutton» et «sheep» appartiennent au même système linguistique, investis de valeurs spécifiques, néanmoins ces termes ont la même valeur. Pour désigner l'animal de boucherie servi à table, l'anglais recourt à un item spécial, «mutton» alors que le français n'a que le terme générique «mouton». De fait, on en vient à déduire une notion de valeur entre « mouton » et «sheep».

La notion de valeur réhabilite la constante selon laquelle les éléments n'ont d'existence réelle qu'à l'intérieur d'un système. C'est donc par un jeu de relations internes au système que les unités linguistiques véhiculent un sens.

Le concept de valeur montre bien que les éléments n'ont de véritable existence que dans la mesure où ils s'inscrivent dans un système.

⁵⁰ Mounin, Georges. Ibid .P88

A l'intérieur de ce système, ces éléments se définissent par la mise en relation et par leur opposition avec les autres éléments. Dès lors, on parle de la définition différentielle des éléments du système. Autrement dit, « *la notion de système, telle que la mise en évidence Saussure, permet de construire l'objet de la linguistique : l'étude du système de la langue.* »⁵¹

4. Le signe linguistique

L'analyse peut-être la plus importante que l'on doive à Saussure est celle qu'il a proposée du signe linguistique. La langue recourt à des outils pour transmettre les messages ; ces outils sont les signes linguistiques.

Pour Saussure, tout signe linguistique est une réalité à deux faces, l'une matérielle, l'autre immatérielle. Par exemple, le mot " oiseau " est une combinaison d'une suite de sons : w+a+z+o [wazo].

Ce même mot porte également une signification (face immatérielle) : il renvoie à la notion d'un animal couvert de plumes, pourvu d'ailes, de deux pattes et d'un bec, capable de voler. L'aspect matériel, le groupe de sons (w +a+z+o) constitue le signifiant, le sens que l'on attribue à cet animal, constitue le

⁵¹ signelinguistique.e-monsite.com.Consulté le 12/7/2020

signifié. Le lien qui unit le signifié(sens) et chacun des signifiants (formes sonores) ne repose sur aucun rapport interne.

Cependant, même lorsqu'on emploie des onomatopées, qui sont censées reproduire les sons réels, il s'agit de l'application d'une convention à l'intérieur d'un groupe donné. Ainsi, si le canard fait "couin-couin" en français, il fait "quack-quack" en anglais, "pack-pack" en allemand, "rap-rap" en danois, "hap-hap" en hongrois.

Le signe est conventionnel. *« Pour que la langue puisse jouer son rôle d'instrument de communication, il faut que tous les individus d'une communauté linguistique admettent les mêmes conventions. »*⁵²

Le français est dépositaire d'une convention sociale selon laquelle on dit « montre » et non « watch » (comme en anglais). Le signe linguistique met en évidence deux faits : la langue n'est pas innée chez l'individu ; elle constitue un code d'accès à une communauté culturelle ; le signe linguistique participe d'un héritage transmis par la société.

⁵² Milner, Jean-Claude. *Introduction à une science du langage*. Paris, Le Seuil, collection ,1989, P122

Le signe est linéaire. Les unités linguistiques peuvent être représentées sur l'axe du temps, les unes après les autres, comme une ligne pointillée. Jamais deux éléments ne peuvent être décodés ou codés en même temps dans un même message. Les signes se suivent chronologiquement, et toute variation de cette succession entraîne un changement de sens (sinon il y a incompréhension).

Apte = [a] + [p] + [t]

Tape = [t] + [a] + [p]

Patte = [p] + [a] + [t]

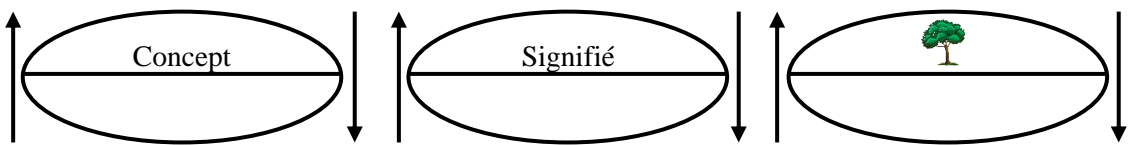
Dans l'écriture comme dans la langue parlée, les signes forment une suite linéaire et il est nécessaire de les « lire » les uns après les autres, toujours dans le même ordre. La langue se caractérise par la successivité, non par la simultanéité des éléments.

4.1 Propriétés du signe linguistique

Le concept de signe actualise toute une tradition philosophique à laquelle la définition saussurienne du signe linguistique propose une réponse.

4.1.1 Arbitraire du signe linguistique

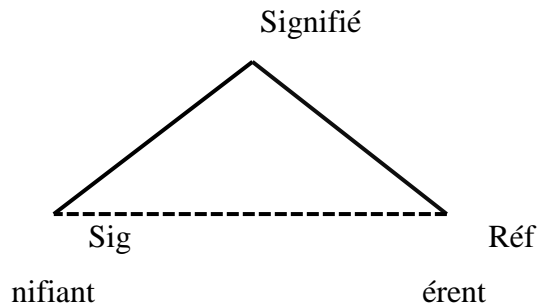
La langue est définie comme un système de signes linguistiques qui se manifestent linéairement. « *Le signe s'apparente à une entité psychique à deux faces qui unit une image acoustique appelée signifiant et un concept appelé signifié. Le premier correspond à une manifestation visuelle ou auditive concrète ,le second à une représentation psychologique abstraite.* »⁵³



Cette représentation du signe, réduisant la schématisation tripartite héritée de Charles Sanders Peirce (1978 (traduction) à une relation entre deux termes, ignore le référent. Ce dernier renvoie à la chose, l'être ou la notion de la réalité effectivement désigné par le signe. Toujours médiat par le signifié, il n'est jamais en relation directe avec le signifiant

⁵³ signelinguistique.e-monsite.com.Consulté le 4/8/2020

auquel il est donc ci-dessous matériellement relié par un trait disjoint.



*Signifié /Signifiant /Référent*⁵⁴

En tant qu'objet de l'expérience extralinguistique, le référent est posé par Ferdinand de Saussure comme « *extérieur aux préoccupations de la linguistique interne .Le lien unissant signifiant et signifié est qualifié d'arbitraire ou de conventionnel dans le sens où rien, aucun lien naturel, ne motive l'association de tel signifié à tel signifiant.* »⁵⁵ Ce n'est que l'usage par une communauté linguistique qui fixe conventionnellement cette association.

Le caractère arbitraire du signe linguistique le distingue notamment de l'icône, animé par une motivation analogique

⁵⁴ <https://education.toutcomment.com> .Consulté le 15/5/2020

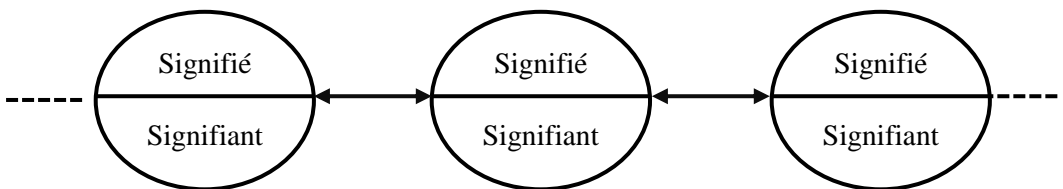
⁵⁵ <https://fr.esdifferent.com/difference-between-signifier-and-signified> .Consulté le 11/10/2020

entre le signifiant et le signifié. Elle le rattache en revanche au symbole", défini comme un signe conventionnel institué par une règle. Arbitraire, le lien entre le signifiant et le signifié n'en reste pas moins nécessaire dans le sens où il ne peut relever du libre choix des locuteurs d'une langue.

4.1.2 Signification et valeur

L'association d'un signifié et d'un signifiant correspond à la signification d'un signe. Cependant, en raison de la conception de la langue comme système, définir le signe linguistique en se limitant à cette seule signification relève pour Ferdinand de Saussure de l'illusion.

Le signe en tant qu'unité appartenant à un tout dans lequel il est en relation avec les autres unités constitutives dispose également et surtout d'une valeur



Cette dernière est relative et différentielle, déterminée par les autres unités du système, et propre à chaque système

linguistique ce qui justifie l'impossibilité de la traduction terme à terme. Chaque langue devient donc une organisation particulière de la réalité.

5. LA DOUBLE ARTICULATION

André Martinet (1996, p. 20-21) précise la définition du signe linguistique à l'aide de la notion de double articulation. Cette propriété est fondamentale, elle le distingue des autres signes et confère au langage la caractéristique individuelle et différentielle de système de communication économique.

Elle permet en effet à l'aide d'un nombre fini d'éléments, des unités phoniques ou graphiques, de construire un nombre infini d'énoncés.

Qualifier les signes linguistiques de doublement articulés, c'est décrire non leur mode de production mais leur mode de combinaison pour formuler un message. Deux niveaux de structuration sont distingués :

- La première articulation associe des unités de sens discrètes et minimales pour construire un énoncé. On peut provisoirement rapprocher ces unités du mot mais il conviendra ultérieurement de parler de morphème ;

– La deuxième articulation associe des unités distinctives, discrètes et non segmentales pour former les unités de la précédente articulation. Ces unités reçoivent le nom de phonème.

6. SYNCHRONIE ET DIACHRONIE

L'opposition synchronie/diachronie est une des trois oppositions mises en évidence par Ferdinand de Saussure". Selon lui, la langue, comporte des éléments de stabilité et des éléments d'instabilité. Cela le pousse à envisager deux manières d'analyser la langue. Une manière qui tienne compte de la stabilité du système à un moment donné : l'approche synchronique ; et une manière qui tienne compte des facteurs d'instabilité, de l'évolution et de l'histoire : l'approche diachronique.

6.1 LA CONSTRUCTION D'UNE OPPOSITION

6.1.1 La définition des démarches

- A partir de la métaphore du jeu d'échecs, Saussure faisait remarquer le fait suivant : si un joueur

commence une partie et s'interrompt après un moment pour céder la place à un nouveau joueur, celui-ci n'aura aucun mal à reprendre la partie, pour autant qu'il connaisse les règles du jeu. *« Il n'a pas besoin de connaître les coups antérieurs : il peut d'un seul regard embrasser et comprendre la situation. Selon Saussure, le linguiste procède de même. »*⁵⁶

- Saussure distingue deux approches linguistiques :
 - Une première approche *« s'occupe des relations entre les termes qui coexistent à l'intérieur d'un système. Selon cette optique, le système est observé à un point déterminé. »*⁵⁷

Ce point n'est pas forcément contemporain, il peut être choisi à un moment de l'histoire qui n'est pas le présent. Cette approche nécessite donc d'isoler dans l'histoire des états de langue qui vont servir d'objet d'étude. C'est l'approche synchronique.

- Une seconde approche étudie des éléments isolés dans leur passage d'un état de langue à un autre : telle ou telle préposition, par exemple : ces éléments se substituent les uns aux autres sans qu'il soit question de former un système. C'est l'approche diachronique. Il suffit qu'un élément change pour

⁵⁶ Milner, Jean-Claude. *Introduction à une science du langage*. Paris, Le Seuil, collection ,1989, P129

⁵⁷ Lerot, Jacques. *Précis de linguistique générale*. Paris, Minuit ,1993 ,P134

qu'il y ait une répercussion plus ou moins importante sur le système.

6.1.1.1 Avant et après Saussure

- Avant Saussure, les linguistes n'étaient pas intéressés par l'approche synchronique. Pour la grammaire historique et comparée, seule la diachronie a un statut scientifique. La dérivation d'un mot* (voir morphologie) n'est par exemple envisagée que dans la mesure où, historiquement, on peut identifier un mot source à une époque donnée et un dérivé à une époque postérieure par exemple : le mot source *solution* donne tardivement, au début du XX^e siècle, le dérivé *solutionner*. Il importe peu que l'on puisse dériver un nom agent (laboureur) d'un verbe d'action (labourer), et que cela participe d'un système de dérivation observable en synchronie (manger mangeur : dormir dormeur....).

- L'attitude de Saussure est radicalement inverse. Selon lui, le déplacement d'un élément du système, qui relève de la diachronie, n'appartient pas à l'équilibre de la langue : il n'appartient ni à l'état de langue antérieur, ni à l'état de langue postérieur. *« Ce n'est qu'un événement. Seuls sont importants pour Saussure les états de langue. Ce n'est pas seulement par souci de rupture avec les pratiques antérieures qu'il privilégie*

la démarche synchronique, c'est également parce que. Selon lui, pour la plupart des locuteurs, seul l'aspect synchronique correspond à la réalité. »⁵⁸ Après Saussure, les linguistes ont été tentés par l'abandon de la démarche diachronique.

6.2 PARADOXES ET RÉCONCILIATION

6.2.1 Les paradoxes d'une opposition

- Une opposition tranchée entre synchronie et diachronie soulève quelques problèmes. Déjà, les linguistes de l'école de Prague considéraient qu'il était impossible d'étudier la langue en synchronie en excluant tout à fait la diachronie et, inversement, d'étudier la langue en diachronie en excluant la synchronie.

- Cela étant, rien n'est plus difficile que de découper l'histoire d'une langue, par essence mouvante et continue, en états de langue successifs. Chaque état de langue porte la trace des états antérieurs et l'annonce des états postérieurs. La synchronie apparaît donc plutôt comme une construction de l'esprit.

⁵⁸ Lerot, Jacques ; *Précis de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1993 ,P48

- Si Saussure disqualifie l'approche diachronique, c'est parce que les seuls changements linguistiques qu'il peut envisager sont les changements phonétiques qu'étudient les néogrammairiens (voir XIX siècle) : c'est-à-dire des changements qui n'affectent que le mot et n'interviennent que de manière aléatoire.

Ce sont, par exemple, des lois phonétiques qui sont censées prévoir l'évolution de tel ou tel son en fonction de sa position dans le mot. Ces changements ne concernent pas le système morphosyntaxique, par exemple. En fait, Saussure envisage seulement la diachronie à l'échelle du signe : il ne conçoit pas une diachronie qui étudie l'évolution des systèmes. Dès lors, cette démarche ne lui semble pas primordiale.

6.2.2 La réconciliation des démarches

- Certains linguistes ont proposé une réconciliation des méthodes. Gustave Guillaume par exemple, est le linguiste français qui a le plus théorisé la complémentarité des deux démarches. Il propose une étude de l'histoire des systèmes synchroniques successifs et suggère ainsi ce que Saussure n'envisage pas : une diachronie de synchronies.

- Le linguiste français André Martinet propose d'étudier l'évolution diachronique du système phonologique

(voir phonologie). Il envisage un changement phonologique à l'intérieur du système des phonèmes et prend en considération tous les changements successifs et les réaménagements que ce changement initial a provoqués dans le système. Ainsi, il explique la disparition de l'opposition entre les phonèmes /ɛ/ et /oe/ par le fait qu'elle ne différenciait que très peu de paires de mots : brun et brin.

La démarche synchronique et la démarche diachronique ont été opposées de manière tranchée, sans doute en partie pour rompre avec les pratiques antérieures de la grammaire historique et comparée. Aujourd'hui, plus que l'opposition, c'est la complémentarité des deux démarches qui est mise en évidence.

7. PARADIGME ET SYNTAGME

Le système de la langue apparaît depuis Ferdinand de Saussure comme un réseau de relations réciproques entre éléments ou signes". Ces relations sont de deux types : syntagmatique et paradigmatic, selon que les signes en relation sont présents conjointement dans la chaîne parlée ou que seul l'un d'entre eux apparaît. Ces types de relations conditionnent de nombreux phénomènes linguistiques.

7.1 LE SYNTAGME

7.1.1 La définition du syntagme, selon Saussure

- Le syntagme tel que le définit Saussure ne correspond pas au syntagme de la syntaxe actuelle. Il s'agit simplement de la combinaison, sur la chaîne parlée, de deux ou plusieurs unités consécutives : ainsi repartir, avec vous, un grand voyage, L'avion est plein. Si le verre est vide, il faut le remplir, sont des syntagmes, dont la taille peut varier du mot composé de deux morphèmes à la phrase.

- Les mots ou unités sont enchaînés les uns aux autres dans le discours et entretiennent des rapports sur la base du caractère linéaire de la langue". « *En effet, il est impossible de prononcer deux unités à la fois. Aussi est-ce dans la successivité des unités que vont s'observer les rapports entre éléments présents* »⁵⁹. On parle de rapports in praesentia, observables sur l'axe syntagmatique.

7.1.2 L'axe syntagmatique

- L'étude des unités linguistiques du point de vue de leur succession dans la chaîne parlée, sur l'axe

⁵⁹ elearning.univ-djelfa.dz/course .Consulté le 3/10/2020

syntagmatique, est appelée la syntagmatique. Les éléments présents et les rapports qui s'instaurent entre eux sont étudiés notamment du point de vue de leur combinaison et de leur disposition.

- La combinaison est une procédure utilisée par les distributionnalistes pour sous-classifier les mots. À l'intérieur de la classe des déterminants, on étudie les compatibilités entre unités sur l'axe syntagmatique. Deux unités peuvent-elles être présentes conjointement dans la même succession ? Ainsi, on observe que ; les déterminants sont compatibles avec l'adjectif qualificatif dans la belle fleur, mais qu'ils sont normalement incompatibles entre eux (la cette fleur), même s'il existe certaines compatibilités (mes deux fleurs; ces quelques fleurs). Après passage du test de la combinaison, on obtient des sous-classes d'unités compatibles ou non.

- La disposition, également utilisée chez les distributionnalistes, permet d'étudier la place des unités les unes par rapport aux autres. *Ainsi, l'adjectif qualificatif en français peut se placer devant ou derrière le nom qu'il caractérise, parfois avec des changements sémantiques non négligeables⁶⁰.* Un grand homme (fameux), n'est pas un homme grand (de

⁶⁰ <https://cnrtl.fr/definition/syntagmatique> .Consulté le 3/10/2020

grande taille) ; une ancienne ferme (ce n'est plus une ferme) n'est pas une ferme ancienne (c'est une ferme construite de longue date).

- De telles caractéristiques varient bien sûr d'une langue à une autre. L'anglais, par exemple, ne postpose pas l'adjectif. L'étude de ces phénomènes permet donc de caractériser les langues les unes par rapport aux autres, voire d'établir des typologies, comme celle fondée sur l'ordre des constituants sujet, verbe et objet dans la phrase

7.2 LE PARADIGME

7.2.1 Une définition

- Le mot paradigme vient du mot grec paradeigma, qui signifie «modèle». «exemple». Traditionnellement, on entend par paradigme le tableau des différentes formes qu'un mot peut prendre pour exprimer ses relations avec le reste de la phrase. On parle ainsi du paradigme de la conjugaison, qui correspond au tableau des formes conjuguées des verbes, ou de la déclinaison, en latin ou en allemand, par exemple.

- Dans un sens plus récent, le paradigme désigne l'ensemble des unités qui peuvent commuter avec une unité linguistique donnée, c'est-à-dire qui peuvent apparaître dans le même contexte qu'elle. Cela renvoie à la procédure distributionnaliste de la commutation, utilisée pour déterminer des classes de mots. Appartiennent à la même classe de mots les unités qui peuvent se retrouver dans les mêmes contextes. Les classes de mots comme le nom, l'adverbe...apparaissent dès lors comme des paradigmes.

7.2.2 L'axe paradigmatique

- Les signes linguistiques entretiennent donc des rapports associatifs, plus ou moins larges, à l'intérieur de paradigmes formels, sur un axe dit paradigmatique. Ces rapports paradigmatiques s'observent entre unités qui peuvent figurer dans le même contexte et qui, au moins dans ce contexte, s'excluent mutuellement.

- Saussure parlait de rapports in absentia. Les unités qui appartiennent à un même paradigme sont donc en opposition paradigmatique. Il en va ainsi dans l'énoncé un vêtement en... *Toutes les matières textiles se retrouvent en opposition à l'intérieur du même paradigme : soie, coton, nylon...* Saussure explique les différents types de rapports associatifs à l'aide de l'exemple du mot enseignement⁶¹. Ce mot peut entretenir des rapports de quatre types sur l'axe paradigmatique :

- a. des rapports étroits (fondés sur le signifiant et le signifie) avec enseigner et son paradigme verbal ;

⁶¹ dictionnaire.sensagent.leparisien.fr/Axe paradigmatique/fr-fr .Consulté le 3/10/2020

- b. des rapports moins étroits (fondés sur le seul signifié) avec éducation ;
- c. des rapports larges (fondés sur le signifiant et le signifié du suffixe-ment : « qui a rapport avec l'action de ») avec armement ;
- d. des rapports très larges (fondés sur le seul signifiant de la « rime ») avec clément

Les axes syntagmatique et paradigmaticque, ainsi que les rapports qui s'y dessinent, sont à la base de l'étude du système d'une langue. Ils permettent de rendre compte des réseaux de relations que les signes linguistiques tissent entre eux.

8 .LES PRINCIPALES ÉCOLES DE LA LINGUISTIQUE CLASSIQUE

8.1Le structuralisme

L'émergence du structuralisme en linguistique est consécutive au rôle majeur du suisse F. de Saussure (1857-1913)

qui introduit une nouvelle manière de réfléchir sur la langue : « *le structuralisme linguistique est né le jour où F de Saussure a montré que l'histoire d'un mot n'explique pas sa signification qui dépend du système général de la langue, lui-même lié à l'environnement de son époque (synchronie)* »⁶²

En effet, F. de Saussure en laissant à la postérité le fameux axiome : « *la langue existe en elle-même et pour elle-même* »⁶³ se positionne comme le père du courant structuraliste. Pour illustrer sa théorie, il fait intervenir la métaphore du jeu d'échecs. La langue y est appréhendée comme un ensemble de pièces (signe linguistique) sur un échiquier. Il postule l'existence d'un réseau de relations entre les pièces.

Le déplacement d'une pièce induit des conséquences sur l'importance de toutes les autres. La valeur d'une pièce n'est pas subordonnée à son identité (dame ou pion) mais à son rôle dans l'ensemble du jeu. C'est ce que Saussure appelle le système. La langue est donc un système où tout est pourvu de sens. Les unités linguistiques (déterminant, substantif, verbe, adjectif...) s'actualisent selon une norme, un code librement accepté par les locuteurs d'une langue.

⁶² Sylvain Auroux. Histoire des idées linguistiques: L'hégémonie du comparatisme.1989 ,P123

⁶³ Ibid .P234

En réalité, les fondements de la pensée saussurienne résulte d'une part, de la publication en 1878 alors qu'il n'a que 21 ans, de son mémoire de maîtrise intitulé : Sur les systèmes primitifs des voyelles dans les langues indoeuropéennes et d'autre part, de la soutenance en 1880 à 23ans, d'une thèse de doctorat à Leipzig : De l'emploi du génitif absolu en Sanglerai.

A la lecture des travaux de Saussure, il apparaît que le fonctionnement du système linguistique est régi par des règles syntagmatiques in présentia retenues entre les unités et in absentia par des règles paradigmaticques sollicitées par les relations de ces signes dans une langue donnée. En d'autres termes, l'existence du système de la langue se fonde sur les oppositions entre les signes *«qu'on prenne le signifié ou le signifiant, la langue ne comporte ni des idées ni des sons qui préexisteraient au système linguistique, mais seulement des différences conceptuelles et des différences phoniques issues de ce système »*⁶⁴ .

Saussure privilégie, par ailleurs, la synchronie, étude de la langue à un moment donné par opposition à la diachronie, évolution dans le temps - reposant sa théorie sur les faits distinctifs par opposition à ce qui ne l'est pas.

⁶⁴ Sylvain, Auroux.Op.Cit .P144

Ses idées sont reprises de manière posthume par ses disciples en tête desquels Charles Bally et Albert Sechehaye qui firent paraître des notes prises à ses cours, et regroupées dans un livre (en 1916) désormais incontournable aujourd'hui en linguistique sous le titre : *Cours de Linguistique Générale*.

Après Saussure, ses théories vont inaugurer un nombre exponentiel d'études systématiques et formelles des langues. Au niveau phonologique, Roman Jakobson et Nikolai Sergueïevitch Troubetzkoy, les éminents linguistes du cercle de Prague vont prolonger une réflexion axée principalement sur la phonologie.

On peut citer : Les principes de phonologie de Troubetzkoy (1949). On peut aussi évoquer, les travaux du français André Martinet sur une syntaxe fonctionnelle s'inscrivant à bien des égards, dans la conception de la langue comme manifestation de la forme, avec entre autres, la recherche intitulée : Economie des changements phonétiques. *Traité de phonologie diachronique* (1955).

Ajoutons que c'est à la suite de la mort de Saussure que le terme de « structure » se substitua sur un plan terminologique à celui de « système. » Ce nouveau terme va donner lieu à la naissance du mouvement structuraliste qui déborda de la

linguistique vers les autres disciplines en sciences humaines comme l'anthropologie avec notamment les travaux de C. Levy Strauss.

8.2 Le fonctionnalisme

André Martinet (1908 - 1999), linguiste français est, à n'en pas douter, l'une des figures faîtières du courant fonctionnaliste. Si le fonctionnalisme s'inscrit dans le prolongement de la conception saussurienne des faits de langue, avec néanmoins une différence d'importance : la fonction essentielle du langage est la transmission d'information. A cet égard, les fonctionnalistes s'attachent à décrire le rôle des unités linguistiques lors du déroulement effectif d'une communication.

L'hypothèse sous-jacente des travaux est de répondre à la question suivante : A quoi sert tel élément dans la production de la communication ? La perspective fonctionnelle se concentre donc sur la description des choix que la langue laisse au locuteur. Martinet situe ces choix à deux niveaux : c'est ce que l'on nomme la double articulation.

Le premier niveau concerne des choix qui ont une valeur significative. Le choix s'opère entre différentes unités pourvues de sens (noms, verbes, préfixes, prépositions, etc.) ;

elles possèdent un signifiant (la séquence sonore dont elles sont constituées) et un signifié (une signification). Ces unités significatives élémentaires sont appelées monèmes (équivalent des morphèmes).

Le second niveau concerne les phonèmes. Les éléments /t, m, ou u/par exemple, n'ont aucun sens pour eux - mêmes. Le phonème /s/ permet de distinguer par exemple « sur » de « mur ». A l'intérieur d'une même langue, les phonèmes doivent donc être assez différents les uns des autres, pour minimiser les risques de confusion entre les mots. Chaque langue n'exploite qu'un nombre limité de phonèmes en privilégiant tels ou tels traits articulatoires.

En somme, comme le souligne Martinet : « *on aperçoit ce que représente d'économie cette seconde articulation : si nous devons faire correspondre à chaque unité significative minima une production vocale spécifique et inanalysable, il nous faudrait en distinguer des milliers, ce qui serait incompatible avec les latitudes articulatoires et la sensibilité auditive de l'être humain* »⁶⁵.

Ce faisant, la double articulation constitue un facteur d'économie considérable puisque avec un nombre très limité d'unités de seconde articulation (quelques dizaines) on peut

⁶⁵ Sylvain , Auroux.Op.Cit .P267

construire un nombre illimité d'unités de première articulation, douées d'un signifiant et d'un signifié.

La grammaire fonctionnelle qui étudie cette double articulation ,est composée essentiellement d'une phonologie et d'une syntaxe.

8.3 La glossématique

Le chercheur danois L. Hjelmslev (1899-1965), fondateur du cercle linguistique de Copenhague est à l'origine de la naissance de la théorie glossématique avec H.-J. Vedall.

Ce courant théorique épouse les postulats de Saussure. La proposition essentielle de Hjelmslev contenue dans les Prolégomènes à une théorie du langage (1943) est d'envisager une linguistique qui ne tienne compte que des règles inhérentes au fonctionnement interne d'une langue. A en croire Hjelmslev, l'objectif d'une recherche linguistique doit s'articuler sur une capacité à mobiliser un nombre restreint de règles à même de décrire et d'interpréter la production d'un énoncé dans tout type de langue. Tout en reprenant le credo saussurien selon lequel : à l'intérieur d'une langue, les unités linguistiques entretiennent des rapports de dépendance ; Hjelmslev admet que l'existence de ces rapports, est le champ d'investigation du linguiste.

Le chercheur danois va s'illustrer par une terminologie méticuleuse des concepts opératoires à sa méthode. La langue est perçue comme un système de signes sous- tendu par des règles précises dont il faut en saisir le sens. A ce titre, le signe est une réalité formelle saisissable par le truchement de deux notions : le contenu et l'expression.

Au niveau du contenu, chaque langue est gouvernée par une forme traduisant une réalité (substance). Les formes de contenu sont subdivisées par des éléments plus petits : les plérèmes. Prenons l'exemple en français de "chanterons".

Ce signifié est une marque du futur simple indicatif, première personne du pluriel. Ces caractéristiques du contenu sont des plérèmes au sens de Hjelmslev. Pour ce qui est de la forme de l'expression, elle correspond au signifiant dans la terminologie de Saussure ; elle est caractérisée également par des éléments plus petits que Hjelmslev dénomme les cénèmes. L'étude commune des plérèmes et des cénèmes a donné naissance au terme : glossèmes .La glossématique a pour objet d'étudier les variations observées dans la production des cénèmes et des plérèmes lors de la combinaison de ces différents éléments dans un énoncé.

Autrement dit, bon nombre de linguistes reconnaissent à Hjelmslev, un effort de théorisation méritoire de l'objet / langue même si d'aucuns fustigent l'addition de néologismes qui participent à une forme d'opacification de la pensée du chercheur danois.

8.4 Le distributionnalisme

Il est traditionnellement consacré sous le nom de distributionnalisme ,un courant linguistique apparu aux Etats-Unis dans les années 1930.

A la différence des études linguistiques européennes qui élaborent leurs problématiques sur la base des langues à vocation écrite comme le sanskrit ou le latin. Une des réalités de la linguistique américaine est qu'elle partage un espace géographique avec les derniers Indiens qui parlent une langue à tradition orale. Raison pour laquelle L. Bloomfield (1887-1949) auteur de l'ouvrage intitulé :Langage (1933), s'assigne comme objectif : l'élaboration de procédures nouvelles en adéquation avec les langues orales. C'est une linguistique éminemment mécaniste.

Les préoccupations de Bloomfield sont à rapprocher de celles héritées de la théorie du comportement appelée

"behaviorisme", de l'anglais "behavior" c'est-à-dire : comportement. Cette théorie est illustrée dans Langage à travers le récit de Jill et Jack. Les deux protagonistes se promènent. Jill voit une pomme qui stimule sa faim (S). Elle demande à Jack de la lui cueillir (R). Jack en cueillant le fruit produit de fait, d'après Bloomfield, un stimulus linguistique. Autrement dit, cette démarche évacue de la linguistique les explications mentalistes en privilégiant une raison mécaniste.

C'est dans cette perspective que l'objectif de la linguistique n'est point philosophique ou psychologique mais consiste à établir les rapports stimulus linguistique et réponse linguistique.

Le distributionnalisme procède donc de la détermination à identifier sous forme de segments par "commutation" ou par "combinaison" des unités discrètes dans une langue. Finalement, la démarche du distributionnaliste consiste à élaborer des techniques d'analyse et de description liées à un inventaire d'unités linguistiques.

Il demeure un reproche fait avec acuité à ce courant linguistique : une propension à faire l'économie du sens des énoncés répertoriés dans les différents corpus.

9 .LA LINGUISTIQUE HISTORIQUE ET COMPARÉE

La linguistique historique est née au XIX^e siècle. Elle est à l'origine le fruit d'un désir d'expliquer le langage et les langues autrement que de manière philosophique et à l'aide de grands principes universels. Si son développement principal a eu lieu au XX^e siècle, elle n'a pas pour autant disparu au xx siècle, mais une vision différente du changement linguistique lui est associée.

9.1 MÉTHODES ET DOMAINES DE LA LINGUISTIQUE HISTORIQUE

9.1.1 Histoire et comparaison des langues

- Telle qu'elle est apparue au XIX^e siècle. la linguistique historique s'est fondée sur la constatation, à partir de la découverte du sanscrit qu'il existait entre certaines langues des ressemblances, et que les différences entre les langues présentant ces similitudes pouvaient être expliquées de façon systématique. « *De là est née l'idée que des groupes de langues descendaient d'une même source et présentaient donc une*

filiation. »⁶⁶ Le résultat premier de la linguistique historique et comparée fut de répartir les langues en familles.

- Dans un second temps, mais très rapidement après cette inspiration première, la linguistique historique s'est intéressée à la diachronie d'une seule et même langue (Jacob Grimm sur l'allemand, par exemple). La linguistique historique s'est aussi attelée à la reconstruction, soit de langues disparues, soit d'états anciens d'une langue existante sur laquelle nous n'avons plus beaucoup de témoignages. La difficulté est alors de se procurer un matériau sûr. Dans beaucoup de langues, nous n'avons aucune trace écrite des états anciens.

9.1.2 Domaines de la linguistique historique

- La perspective historique peut s'appliquer à la phonétique. pour expliquer comment certains sons se transforment en d'autres d'une manière régulière (comment sont nées les voyelles nasales en français, par exemple) : Cette transformation est indépendante aussi bien de la signification du mot que de son statut grammatical. La phonétique historique s'efforce de dater aussi précisément que possible ces diverses mutations et de montrer comment elles s'organisent entre elles.

⁶⁶ Fuchs, Catherine & Le Goffic, Pierre . *Les linguistiques contemporaines*, Paris, Hachette ,1992,P34

La morphologie historique explique selon quelles règles précises les mots se construisent, par la somme d'une flexion et d'un radical, par exemple. La sémantique historique étudie le changement du sens des mots.

- Dans son développement, la linguistique historique a parfois été en relation avec l'étymologie, d'abord recherche de l'origine des mots, puis description de leur histoire. L'histoire des noms propres fait partie d'une discipline qu'on nomme onomastique, et qui regroupe l'étude des noms de lieux, ou toponymie, et celle des noms de personnes, ou anthroponymie.

- Depuis l'apparition en linguistique, au début du XX^e siècle, de la perspective synchronique, la linguistique historique a changé d'inspiration. « *Elle se consacre moins aux facteurs externes intervenant dans l'histoire de la langue (facteurs politiques, sociaux, etc.) et se concentre sur son histoire interne. On parle alors parfois de linguistique diachronique.* »⁶⁷ La linguistique diachronique s'efforce de suivre le système d'une langue au fil de son histoire.

⁶⁷ <https://www.cairn.info/revue-langages-2014-4-page-13.htm> .Consulté le 3/10/2020

9.2 LE CHANGEMENT LINGUISTIQUE ET SES CAUSES

9.2.1 Les caractères du changement

- C'est un fait que les langues changent. À quoi est dû le changement linguistique ? Si, au XIX siècle, on considérait volontiers que ce changement était une sorte de vie », qui avait ses lois et sa régularité, on s'aperçoit aujourd'hui qu'en réalité il peut être lié à des facteurs très complexes : géographiques, politiques, sociologiques, esthétiques, etc. La manière dont les enfants acquièrent leur langue maternelle est déterminante, de même que la manière dont un fait nouveau peut se répandre entre les locuteurs. Trois tendances peuvent entrer en jeu : une tendance à une certaine analogie entre des formes voisines, une tendance à la simplification et une tendance à la complexification. De plus, à l'échelle d'une langue, rien ne change soudainement, tout évolue progressivement. Ainsi, certains phénomènes sont longtemps en variation avant de changer vraiment.

- L'étude du changement linguistique permet de faire la différence entre ce qui relève de l'héritage et ce qui

relève de l'emprunt. Ainsi, certains mots du français sont subis une évolution progressive sur la même base de départ : d'autres ont été soit empruntés, soit consciemment moulés sur d'anciens mots latins. « *Ainsi trouve-t-on en français de nombreux doublets, écouter et ausculter, par exemple, la seconde forme ayant été moulée sur le latin au XVI^e siècle.* » Cette étude révèle aussi le caractère composite de bien des langues, faites de nombreux emprunts à des langues étrangères, et de nombreux croisements d'influences.

9.2.2 Quel sens donner au changement linguistique ?

- Bien souvent, on est tenté de voir dans le changement linguistique soit un progrès, soit une dégénérescence. « *C'est ainsi que Franz Bopp et August Schleicher, par exemple, au XIX^e siècle, considéraient que les formes que nous utilisons aujourd'hui sont le produit d'une érosion de formes plus anciennes, érosion qui serait due au fait que la langue fait l'objet d'une utilisation par l'homme, qu'elle est un instrument dans ses mains et qu'elle subit donc sa tendance au moindre effort.* »⁶⁸

- Aujourd'hui, les recherches font apparaître la complexité des facteurs qui interviennent dans le changement

⁶⁸ <https://www.fritaliano.com/le-changement-linguistique> .Consulté le 3/10/2020

linguistique. Bien souvent, ce changement ne peut être attribué à une seule cause, mais à un mélange de plusieurs causes.

L'apport du XIX^e siècle a consisté à introduire la perspective historique dans l'étude des langues, laquelle était la plupart du temps menée, avant cette époque, au moyen de grands principes, et avec peu de vérifications expérimentales. Dans tous les domaines, le XIX siècle était véritablement le siècle de l'histoire. Aujourd'hui, la perspective diachronique, qui a pris le relais de la linguistique historique, s'inscrit souvent en parallèle à la théorisation d'une perspective synchronique.

REFERENCES BIBLIO GRAPHIQUES

OUVRAGES

- 1-Bühler, Karl, 2009, Théorie du langage, Agone
- 2-Bautier, Élisabeth, La langue des cités est-elle fréquentable ?, éd. Lien social, Numéro 608, 7 février 2002
- 3-Carvalho, Vera, 1980, Linguistique, Paris, PUF
- 4-Chomsky, Noam, 1975, Questions de sémantique, Paris, Le Seuil, traduit de l'américain
- 5-Cortez, Yves, 2007, Le français ne vient pas du latin, Paris, L'Harmattan
- 6-Durrer, Sylvie, 1998, Introduction à la linguistique de Charles Bally, Delachaux & Niestlé)
- 7-Feuillard, Colette, 2001, « Le fonctionnalisme d'André Martinet », dans La linguistique, Paris, PUF, vol 37:1
- 8-Fuchs, Catherine & Le Goffic, Pierre, 1992, Les linguistiques contemporaines, Paris, Hachette
- 9-García Calvo, Agustín, 1979-1999, Del lenguaje, Zamora, Lucina
- 10-Garric, Nathalie, 2001, Introduction à la linguistique, Paris, Hachette
- 11-Gobert, Frédéric, 2001, Glossaire bibliographique des sciences du langage, Paris, Éditions Panormitis
- 12-Lerot, Jacques, 1993, Précis de linguistique générale, Paris, Minuit

- 13-**Mahmoudian, Mortéza, 1981, La linguistique, Paris, Seghers
- 14-**Martin, Robert, 2002, Comprendre la linguistique, Paris, PUF, coll. « Quadrige »
- 15-**Maingueneau, Dominique, 1996, Aborder la linguistique, Paris, Le Seuil
- 16-**Martinet, André, 1996, Éléments de linguistique générale, 4^e éd., Paris, Armand Colin
- 17-**Métellus, Jean, 1996, Voyage à travers le langage , Ortho-Edition Isbergues, (AISN 2906896497)
- 18-**Milner, Jean-Claude, 1989, Introduction à une science du langage, Paris, Le Seuil, collection « Travaux linguistiques »
- 19-**Moeschler, Jacques & Auchlin, Antoine, 2000, Introduction à la linguistique contemporaine, 2^e édition, Paris, Armand Colin
- 20-**Mounin, Georges (1971), La Linguistique, Paris, Seghers, coll. « Clefs »
- 21-**Neveu, Franck, 2011, Dictionnaire des sciences du langage, 2^e éd. Paris, Armand Colin
- 22-**Normier, Bernard, 2007, L'apport des technologies linguistiques au traitement et à la valorisation de l'information textuelle, Éditions ADBS
- 23-**Perrot, Jean, 1993, Linguistique, Paris, PUF
- 24-**Résano, Antoine (coord.), 2000, Linguistique hispanique. Nantes 1998, CRINI, Université de Nantes, 413 pages
- 25-**Saussure, Ferdinand de, 1916 (réimpr. 1995), Cours de linguistique générale, Paris, Payot

26-Siouffi, Gilles & van Raemdonck, Dan, 1999, 100 fiches pour comprendre la linguistique, Paris, Breal

27-Soutet, Olivier, 1997, Linguistique, Paris, PUF

28-Vendryes, Joseph, 1985, Le langage, Paris, Albin Michel

29-Wittmann, Henri, 1983, Les réactions en chaîne en morphologie diachronique Actes du Colloque de la Société internationale de linguistique fonctionnelle, 10.285-92, Université Laval, 9-11 mai

30-Yaguello, Marina, 1981, Alice au pays du langage, Paris, Le Seuil

Sitographie

1-<https://grammaire.reverso.net>

2-<https://francais.lingolia.com/fr/grammaire>

3-<https://www.gymglish.com/fr/frantastique-orthographe/grammaire-francaise>

4-<https://ling-trad.umontreal.ca/departement/quest-ce-que-la-linguistique>

5-<https://www.cnrtl.fr/definition/linguistique>

6-https://www.eila.univ-paris-diderot.fr/_media/enseignement

7-<https://www.cairn.info/revue-la-linguistique.htm>

8-<https://www.universalis.fr/encyclopedie/linguistique-theories>

9-www.linguistes.com/courants/enon.html

10-ger23.free.fr/cours/linguistique

11-<https://anosibe.wordpress.com/2011/05/28/linguistique-vs-grammaire>

12-<https://www.sfu.ca/fren270/introduction>

Initiation à la linguistique

Dr.khellaf zohir



Dr.KHELLAF Zohir

M.C.A Université Abbes Laghrour –KHENCHELA

Il est de la commune de Gosbat –Ras el- Ayoun–Batna –

–Né le 01-03-1987 à N'gaous –Batna–

–Bac 2005: Sciences Expérimentales.

–Licence: Major de la promotion 2009–Univ Elhadj
Lakhdar–Batna–

Magister Ecole Doctorale Algéro–Française 2012–Univ
Elhadj Lakhdar –Batna–

–Doctorat Es–Sciences 2020–Univ–Oum El–bouaghui

–Habilitation universitaire 2021–Univ de Biskra

–PES Lycée Gosbat Batna 2009–2013

–Enseignant universitaire depuis 2013(premier
recrutement était à Tébessa en 2013)



Designed by
Samia Lekired



isbn978-9931-860-61-7



9 789931 860617